

**PRIX D'ABONNEMENT**  
 Franco pour la Suisse  
 Un an . . . . . fr. 10—  
 Six mois . . . . . » 5.50  
 Trois mois . . . . . » 3—  
 Pour l'Étranger le port en sus.

# L'IMPARIAL

**PRIX DES ANNONCES**  
 10 cent. la ligne.  
 Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.  
 Prix minimum d'une annonce 75 c

**JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES**  
 paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES sont reçus à <b>L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER</b> Rue du Marché, n° 1 <b>LA CHAUX-DE-FONDS</b> et Rue du Collège 309, au Locle.	GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS												ADMINISTRATION et <b>BUREAUX DE RÉDACTION</b> Rue du Marché, n° 1 <i>Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.</i>									
	Du 1 <sup>er</sup> Juin 1892						Du 1 <sup>er</sup> Juin 1892															
	Arrivées de	M.	V.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	Départs pour	M.	V.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.	S.
	Locle . . . . .	5 35	7 48	8 47	10 52	12 16	2 00	3 37	5 41	7 35	11 00	Locle . . . . .	4 20	7 48	9 51	11 20	12 25	2 00	3 37	5 41	7 40	9 40
	Mortau . . . . .	—	7 48	—	10 52	—	2 00	—	5 41	7 35	11 00	Mortau . . . . .	4 20	7 48	9 51	—	12 25	—	—	5 44	7 40	—
	Besançon . . . . .	—	7 48	—	10 52	—	2 00	—	5 41	7 35	11 00	Besançon . . . . .	4 20	7 48	9 51	—	12 25	—	—	5 44	7 40	—
	Brest du Locle . . . . .	—	7 55	10 00	11 35	1 33	3 08	5 12	5 58	6 55	10 18	Brest du Locle . . . . .	—	8 25	10 16	12 58	2 28	4 42	5 20	6 16	8 05	10 40
	Les Ponts . . . . .	5 30	7 40	—	—	1 20	4 40	—	9 15	—	—	Les Ponts . . . . .	6 14	8 35	—	—	—	1 40	6 15	—	—	—
	Neuchâtel . . . . .	—	7 40	9 41	12 17	3 27	5 36	7 34	9 30	—	—	Neuchâtel . . . . .	5 45	—	8 55	—	12 28	2 15	3 41	5 50	7 42	9 42
	Genève . . . . .	—	—	9 41	12 17	3 27	5 36	—	9 30	—	—	Genève . . . . .	5 45	—	8 55	—	12 28	2 15	—	5 50	7 42	9 42
	Bienne . . . . .	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5	—	6 38	9 35	10 32	Bienne . . . . .	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	6 50	—	—
	Berne . . . . .	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5	—	6 38	9 35	10 32	Berne . . . . .	5 40	—	8 30	10 05	—	2 40	3 50	6 50	—	—
	Bâle . . . . .	—	—	11 15	12 15	3 16	—	—	6 38	9 35	—	Bâle . . . . .	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	—	—	—

**LUNDI 4 JUILLET 1892**  
**La Chaux-de-Fonds**  
**L'Épi.** — L'encaissement des cotisations est renvoyé à lundi prochain.  
**Grande brasserie Barben.** — Visible chaque jour : L'homme colossal.  
**Restaurant du Boulevard de la Gare.** — Grande soirée familiale, lundi, dès 8 heures.  
**Gibraltar.** — Grand bal donné par l'orchestre des Anis, lundi 4, dès 8 h. du soir.  
**Évangélisation populaire.** — Réunion publique, lundi 4, à 8 h. du soir (Serre 38).  
**Deutsche Evangelisation (Lokal : Envers 37).** — Montag, Abends 8 1/2 Uhr : Männer und Jünglingsverein.  
**Le Sentier.** — Assemblée, lundi 4, à 8 1/4 h. du soir, au local.  
**La Charrue.** — Réunion, lundi 4, à 8 1/2 h. du soir, au local.  
**Wick (Groupe d'épargne).** — Assemblée, lundi 4, à 9 h. du soir, au local.  
**La Grappe (Groupe d'épargne).** — Assemblée générale, lundi 4, à 9 h. du soir, au local.  
**Brasserie du Square.** — Grand concert donné par la Compagnie italienne, ce soir et jours suivants, dès 8 heures.  
**Café Jacot-Morf (Collège 14).** — Grande séance extraordinaire, ce soir et jours suivants, dès 8 heures.  
**Section fédérale des sous-officiers (Escrime et Cagnotte).** — Réunion, mardi 5, à 8 h. du soir, au Collège de l'Abeille.  
**Orchestre l'Odéon.** — Répétition générale, mardi 5, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.  
**Orchestre La Renaissance.** — Répétition générale, mardi 5, à 8 1/2 h. du soir, au local.  
**Union Chorale.** — Répétition, mardi 5, à 8 1/2 h. du soir, au local.  
**Club des Menteurs.** — Assemblée générale, mardi 5, au local.  
**Frohinn.** — Gesangstunde, Dienstag den 5., um 9 Uhr, im Lokal.  
**Chorale du Cercle catholique national.** — Répétition, mardi 5, à 8 h. du soir, au local, Chapelle 5.  
**Union chrétienne des jeunes filles (Demoiselle 73.)** — Réunion, mardi 5, à 8 h. du soir.  
**Chorale du Sapin.** — Répétition, mardi 5, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.  
**Le Rucher (groupe d'épargne).** — Assemblée réglementaire, mardi 5, à 8 h. du soir, au Café Liechli, Place Jaquet-Droz.  
**La Glaneuse (Groupe d'épargne).** — Assemblée, mardi 5, à 8 h. du soir, au local.

tité, et cette évolution nouvelle n'est-elle qu'une oscillation en arrière, pourvoyant le grand Etat moderne de l'autorité exercée par le clan, par la province, par la cité, il y a deux mille ans, dans les sociétés grecques, romaines, scandinaves et germaniques dont nous sommes issus ?

Jamais, sauf à la fin de l'Empire romain et au début du christianisme, plus de questions ne se sont posées aux esprits élevés, philanthropes et réfléchis. Quelque chose de nouveau, dans les formes sociales et familiales s'enfante dans le monde avec la brutalité, la douleur des enfantements. Faut-il rechercher les formes nouvelles? Faut-il répudier le plus vite possible les formes anciennes? ou s'attacher à en dégager les valeurs morales encore productives, afin que la transformation ou révolution qui se fera un jour trouve moins de résistance dans les forces morales du passé, qui auront été complètement employées et épuisées ?

Pour les femmes qui pensent, je l'ai déjà répété cent fois, je crois le moment venu de réagir contre un courant qui leur fait trouver inférieures les occupations, l'administration, l'entretien, l'économie de la maison, foyer de la famille.

L'intérieur pour la femme est un royaume, si petit ou si grand, si modeste ou si luxueux qu'il soit. Elle y règne et, mieux que cela, elle y gouverne. Le temps n'est plus où elle était enfermée par la loi, par la coutume, ou calfeutrée par l'opinion publique. Elle est libre de rentrer ou de sortir de son intérieur, et les mœurs nouvelles l'encouragent plutôt à s'en éloigner, dans une mesure que, de toutes façons, je trouve exagérée.

La femme qui n'a pas d'intérieur me paraît retourner à la situation de la femme antique.

Vivre en commun dans les caravansérails qu'on appelle des hôtels, des casinos, ou dans le gynécée, n'est ce pas la même chose ou à peu près? Certaines conditions ne sont contradictoires qu'en apparence. Sauf la liberté du don de soi-même, perdre sa personnalité dans la masse, n'avoir pas de cadre individuel, c'est annihiler sa vie personnelle. L'association occasionnelle des existences est dépourvue d'attrait et d'intérêt, puisque le hasard, non le choix de la famille ou du milieu, ne place, banales, sur votre route banale elle-même !

Des rencontres accidentelles, l'imprévu, avec ses erreurs et ses dangers, vous imposent vos connaissances, président à vos relations, les rompent, assiègent vos idées à l'envers de leur direction normale. Pour échapper à la pénétration un peu monotone, peut-être, des goûts d'une famille, vous êtes livrés à ceux des passants, vous ne recevez vos chocs moraux que par l'effet du hasard.

Il y a un grand nombre de cas et de faits qui peuvent à notre époque, car ne parlons pas de l'avenir, améliorer la situation de la femme dans la vie publique sans pour cela lui faire perdre les avantages inappréciables de sa situation à l'intérieur.

Les devoirs féminins d'économie, de soins, de travail, d'élégance sont de toutes les classes. Quelle différence dans les ressources et dans la condition d'une ouvrière, d'une paysanne, amoureuses de leur intérieur, y consacrant le peu d'heures dont elles disposent avec intelligence, avec ordre, ayant l'attrait du ménage propre et bien tenu, attirant, gardant, retenant l'homme auprès des enfants, le rendant fier de son home vis-à-vis de ses semblables moins bien partagés que lui ?

Pour une femme d'intérieur tout devient utile ou plutôt utilisable. Chez le peuple, l'aisance s'accroît; chez la bourgeoisie qui a le goût de sa maison, la fortune s'augmente et, par la même raison, au faite de la société. La famille qui compte des femmes d'intérieur prend plaisir aux réunions et le bonheur naît, se continue et se conserve dans des milieux qui bénéficient de toutes les joies qu'apportent les deux grandes vertus de la société et de l'individu : l'utilisation des ressources et la stabilité des goûts. (A suivre.)

**Quel sera le rôle des femmes**

Sous ce titre, Mme Juliette Adam, très connue dans le monde des lettres, écrit au *Gaulois* l'excellent article qu'on va lire :

Notre famille moderne a bientôt duré deux mille ans, telle que le christianisme l'a constituée. Peu à peu, et dans la même proportion qui avait été croissante dans le sens de sa constitution et de sa cohésion, la famille va décroissant et s'émiettant, nous ne pouvons nous le dissimuler. Le vingtième siècle, nous n'en doutons pas, trouvera à la famille une forme renouvelée, mais certainement éparse. Tout ce que nous arriverons à gagner ce sera un quart de siècle ou deux, pas plus.

La forme première de la famille chrétienne nous est venue du Midi, la forme seconde nous viendra du Nord. Ne voyez-vous pas déjà dans tous les écrits russes, dans la littérature scandinave, cette préoccupation, ce besoin encore flottant de délivrer les sociétés de leurs faussetés, de leurs conventions, de leurs préjugés? Les Tolstoï, les Ibsen et tous leurs confrères ou disciples voudraient remettre l'âme à nu en face de la nature et à neuf vis-à-vis de la morale évangélique. Il semble que les millénaires, les périodes de dix siècles, lorsqu'elles approchent donnent aux sociétés conscience de leur âge, les portent à l'examen, à la confession d'elles-mêmes, au désir de s'amender. En l'an mille, où l'on crut à la fin du monde, on eut de ces scrupules moraux, on tenta de se corriger, de faire pénitence, de valoir mieux enfin.

Les signes du même état d'esprit se montrent, ils éclatent partout; Léon XIII lui-même, les prêtres les meilleurs, sentent qu'il faut se retremper dans le peuple, se réclamer des humbles, que les sophismes accumulés n'ont pas égarés. Le catholicisme retourne à ses sources primitives, et toutes les Eglises s'inquiètent plus à cette heure d'aller aux petits que de dominer les grands.

Les Etats ont une tendance à faire du socialisme, à chercher les moyens de remplacer la protection de la famille, aujourd'hui affaiblie ou repoussée. Est-ce que l'humanité qui perd ses vertus en qualité, les retrouvera en quan-

**Fête cantonale de chant**

La journée de dimanche s'est passée conformément au programme que nous avons publié. Le beau temps qui a bien voulu nous tenir compagnie n'a pas peu contribué à la réussite de la fête. Les premiers trains du matin nous ont amené de toutes parts de nombreux visiteurs.

A 8 heures du matin, les sociétés locales réunies sur la place de l'Hôtel-de-ville se sont rendues en cortège à la gare pour recevoir les chanteurs.

Les trains arrivent : le canon tonne, les musiques jouent et les hurrahs retentissent. La réception a lieu dans la rue Jaquet-Droz où les vins d'honneur et une petite collation sont servis. Puis le cortège se forme accompagné des Armes-Réunies et de la Fanfare Montagnarde. Le canon tonne de nouveau, les bannières flottent au vent, le cortège se met en marche. Il parcourt les principales rues de notre ville; sur tout son passage une foule énorme lui témoigne sa sympathie.

Le cortège était précédé d'un détachement de cavalerie, venait ensuite un peloton de gendarmes, les membres de l'ancienne dans leur joli costume de gym, les Armes-Réunies, les divers comités, la bannière cantonale escortée de la Concorde de Fleurier et de la Concordia de notre ville, le Chœur mixte de Dombresson qui a été acclamé plusieurs fois, enfin les autres sociétés de chant du dehors.

La seconde partie du cortège était composée de gymnastes de l'Abeille en costume, de la Fanfare Montagnarde, de nos sociétés locales et d'un détachement de gymnastes en tenue également.

Ce cortège comptait environ 1000 participants et près de 50 bannières. On a particulièrement remarqué le banneret du Männerchor de Morat. Bel et grand homme, coiffé d'un large chapeau surmonté de deux plumes rouge et blanche, couleurs de la ville de Morat, il rappelait nos ancêtres qui ont vaincu Charles le Téméraire.

Le cortège arrive sur la place Neuve où a lieu la réception de la bannière. La foule se masse devant le balcon de la maison Muller. C'est M. Bourquin, pasteur à Fleurier, ancien diacre de la Chaux-de-Fonds, qui, dans un discours très élevé et très poétique, a remis, au nom de la Concorde, la bannière cantonale au Comité central des chanteurs neuchâtelois.

Nous donnons ci-après *in extenso* le discours de M. Bourquin :

Que le soleil de Dieu éclaire le triomphe de la paix et de l'harmonie dans notre belle patrie.

Messieurs les membres du Comité central et vous, chanteurs mes collègues.

C'est avec plaisir que nous venons de notre vallée retirée et de notre modeste village saluer la grande et belle Chaux-de-Fonds, premier fleuron de la République neuchâteloise.

C'est avec plaisir que nous venons saluer comme un événement heureux, la reconstitution de la Société des chanteurs de notre canton, et participer à sa première fête.

C'est avec plaisir que nous venons saluer le nouveau Comité central qui a déjà donné tant de preuves de son activité, et c'est avec joie que nous allons déposer, entre ses mains plus vaillantes que les nôtres, cette noble bannière cantonale, l'emblème rajourni de l'harmonie, de la bienveillance et de la fraternité.

Laissez-moi d'abord jeter un coup d'œil sur le passé de notre Société. Pour cela, permettez-moi une comparaison. Lorsque l'hiver a fait rage, que les vents sont déchainés, que la neige a tout recouvert de son linceul de mort, que la nature entière offre l'image de la désolation et de la tristesse, avec quelle satisfaction, avec quel bonheur et quelle joie l'homme intelligent, créature de Dieu, salue les premières approches du printemps. L'alouette a jeté dans les airs son lire-lire, l'hirondelle ravient des pays lointains, les oiseaux roucoulent dans les bois leur chanson d'amour,

les bourgeons pleins de sève éclatent sur les branches des arbres, les fleurs nuancent de leurs couleurs délicates la robe verte des prés.

C'est le réveil après le sommeil.  
 C'est la vie après la mort.  
 C'est la résurrection après l'immobilité du sépulchre !

Messieurs, ce qui en est de la nature au printemps l'est de la Société des chanteurs neuchâtelois aujourd'hui.

Fondée en 1857 ici même, à cette époque où les sociétés naissaient comme par enchantement au souffle vivifiant de la liberté, elle a vécu jusqu'en 1876.

Ses étapes glorieuses ont été la Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Colombier, Cernier, j'en oublie d'aussi dignes. Dès 1876, par suite de circonstances qu'il serait inutile d'indiquer, elle disparaissait de l'horizon de la patrie. C'est l'hiver qui s'abat sur elle, c'est le sommeil, c'est la mort. La tourmente emporte tout dans ses rafales glacées, tout... Pardon, je me trompe. Il y a trois choses qu'elle respecte malgré elle :

Des paperasses, les archives où son histoire est soigneusement consignée et qui ne demande qu'à se rouvrir ;

Un lambeau d'étoffe, cette bannière, dont les plis parfois frissonnent de ne plus voir le soleil et de ne plus entendre les fanfares ;

Enfin, une tire-lire, la caisse de la société, riche non pas de francs, non pas même de monnaie, puisqu'elle ne renferme (1) que six centimes rouges, mais riche d'espérances.

L'hiver et la tourmente devaient durer seize ans, du 21 août 1876 au 3 juillet 1892. Seize ans ! C'était trop long pour un hiver. On aurait pu croire que la cause du chant n'avait plus de défenseurs dans notre pays. Il n'en était pourtant pas ainsi. L'an dernier, le souffle vivifiant du printemps a commencé à s'élever. C'est le bas qui nous l'a amené.

L'Orphéon de Neuchâtel prend l'initiative de convoquer à une joute pacifique tous les chœurs d'hommes du canton. On répond à son appel. Des esprits généreux du haut et du bas parlent de reconstitution, on en pose les bases, on évite les errements du passé, on s'entend à merveille, on élabore un règlement qui obtient la sanction de tous. Et voilà comment il se fait, Messieurs, que nous sommes réunis aujourd'hui à la Chaux-de-Fonds pour célébrer la première fête de la société reconstituée.

Après avoir jeté un coup-d'œil sur le passé, laissez-moi en jeter un plus rapide sur le présent.

Le règlement que nous inaugurons, a posé des principes féconds et nouveaux qui ont un gage de prospérité pour l'avenir. Je félicite ceux qui en ont eu l'excellente idée. Qu'il me soit permis d'en mentionner deux en passant.

La première classe tous les chanteurs dans trois divisions bien distinctes et bien réparties. Il n'en était pas ainsi autrefois. Que l'on appartint à une société forte de cinquante à soixante membres ou à une autre de dix à vingt, il fallait concourir sur la même ligne et, de cette manière, les grands écrasaient nécessairement les petits. Voilà, prise sur le fait, une des raisons qui ont fait tomber l'ancienne société cantonale. Désormais, il n'en sera plus ainsi. Tous les chanteurs sont rangés dans trois divisions, et ils sont libres de choisir celle à laquelle ils veulent appartenir.

De cette manière, vous luttez avec des adversaires qui sont à peu près de la même force, les concours reprennent toute leur signification et toute leur importance. Voilà qui contribuera certainement à vulgariser le chant dans notre pays.

Un second principe que le règlement établit, c'est la simplicité des fêtes cantonales. Voyez-vous ! Au lieu de faire les choses avec une modestie, avec une simplicité toute démocratique comme nos pères, on a voulu les faire grandiosement.

Les fêtes cantonales imitant les fêtes fédérales et celles-ci à leur tour les grands pays, impossible d'y assister sans dépenser des sommes folles. Désormais, rien de semblable.

1. Faits historiques.



Plus de prix en argent, mais de simples couronnes de chêne, de laurier et des mentions honorables. Nous nous battons pour l'honneur. Deux seuls jours de fête : le dimanche et le lundi, de sorte que chacun peut reprendre son travail dès le mardi. Et pour compléter cela pas de cantine, logement chez les particuliers, simplicité dans les décors et dans les réceptions. C'est là un beau symptôme que nous aimerions saluer comme le gage d'un retour à la simplicité chez les particuliers.

Et maintenant, Messieurs mes collègues, que sommes nous venus faire dans cette cité qui nous accueille à bras ouverts et où nous rencontrons la sympathie sur tous les visages ?

Nous ne sommes pas venus pour un vain prétexte de banquets et de réjouissances. Nous sommes venus travailler ensemble, car les réunions des chanteurs sont des plus sérieuses. Nous sommes venus cultiver ensemble le chant populaire et le chant artistique. Oui, nous sommes venus pour chanter !

Mais, dira-t-on, au moment où une lourde crise pèse sur notre industrie, au moment où dans cette localité on organise une tombola pour les ouvriers sans travail, au moment où il y a tant de cœurs angoissés, est-ce bien alors qu'il faut chanter ? Oui, répondrai-je de toute la force de mes poumons. Un peuple — et le peuple suisse en a donné plus d'un exemple — un peuple doit savoir chanter dans les bons comme dans les mauvais jours. Ce sont les peuples forts qui chantent dans les époques de crise, car ils prouvent qu'ils ont en eux la vitalité nécessaire pour triompher. Regardez ces deux hommes sans travail : celui-ci baisse la tête, les rides creusées par les soucis sillonnent son front, il est de mauvaise humeur avec sa femme et ses enfants, il accuse Dieu, la société et les hommes... il se laisse aller au découragement... Pauvre homme, le désespoir va bientôt faire de toi sa victime !

Celui là au contraire comprend que le découragement et le murmure sont le plus grand malheur pour le peuple comme pour les individus. Il relève la tête, il encourage les siens par sa parole et par ses sourires, il se prend à espérer en regardant le ciel, et le chant déborde sur ses lèvres... c'est ce qui le sauvera.

C'est pourquoi je dis que le chant, c'est pour le travailleur le réactif qui, dans les jours sombres, empêchera son cœur de se briser ; c'est pour la société la soupape de sûreté qui empêchera peut-être un jour toute la machine de sauter. Eh ! certainement, messieurs les grands hommes positifs, la fumée de vos locomotives et de vos usines, les vapeurs de vos combinaisons chimiques, et, si j'ose le dire, les exhalaisons malsaines de vos mécaniques sociales sont si mal combinées (douanes, guerres, folles rivalités, injustices criantes), tout cela vicie l'air, épaissit l'atmosphère, trouble les yeux. Aux peuples comme aux individus, aux sociétés comme aux particuliers, il faut un réactif, il faut qu'un peu d'art perce et purifie tous ces gros nuages, il faut mettre un peu d'idéal dans leur cœur et dans leur âme pour les élever au-dessus des misères de l'existence, il faut que la musique, cette langue universelle, relie, mêle, confonde, améliore les hommes par dessus toutes les frontières, toutes les opinions et tous les intérêts matériels. Il faut qu'Orphée revienne avec sa lyre apprivoiser les bêtes féroces et qu'Amphion avec sa cithare fasse tomber les murailles !... car, hélas ! que de bêtes nous devons et que de barrières entre les hommes !

Encore un dernier mot ! Quelles choses ou plutôt quels principes sommes-nous venus chan-

ter ici ? Que chantons-nous, chers collègues, lorsque nous nous associons pour interpréter les œuvres inspirées de nos poètes et de nos compositeurs ? Le chant est la victoire de l'harmonie, de l'accord sur la dissonance et, par conséquent, dans le domaine moral, la victoire du bien sur le mal. Effectivement, nous ne pouvons chanter que le bien et le beau. On ne peut chanter ni le mal, ni ce qui est laid.

C'est pourquoi, mes chers amis, ce que nous allons chanter dans nos joutes pacifiques c'est la poésie de l'aurore, celle d'un beau coucher de soleil, celle du ciel étoilé.

Ce que nous allons chanter, c'est le soir avec sa paix, c'est le labourer ou l'artisan revenant après le travail goûter le repos près du cœur de sa femme ; c'est la montagne, c'est la forêt, c'est la fleur ; c'est le printemps ; l'été, l'automne aux riches moissons ; c'est notre belle Suisse, notre vert Jura, nos Alpes blanches, nos lacs bleus où viennent se mirer les clochers de nos villages et nos chœurs dansants de jeunes filles, c'est enfin ce qui touche nos sens ravis et augmente la noble et pure émotion de nos âmes.

Nous chantons la liberté, Dieu et la patrie, l'amour, le dévouement, l'héroïsme, l'humanité, tout ce qui est beau, vrai et grand !

Ah ! jetons-les ces mots à tous les échos de nos montagnes ! Qu'ils roulent des sommets à la plaine, de Pouilleret au lac de Neuchâtel !

Qu'ils mettent un rayon d'espérance dans le cœur du travailleur, leur fassent oublier ces difficultés de l'heure présente !

Qu'ils contribuent à apaiser toutes nos luttes politiques et religieuses, ces luttes qui ne font que reculer la solution des problèmes sociaux !

Qu'ils apprennent à tous les hommes à mettre en pratique la devise sublime de celui qui allait de lieu en lieu faisant le bien. « Vous n'avez qu'un seul Maître et vous êtes tous frères ! »

Alors l'harmonie des voix sera complète et celle de nos cœurs n'aura plus de dissonances. Alors dans le grand concert des existences humaines, chacun faisant sa partie, nous posséderons l'union dans la liberté, la liberté dans l'amour dans le sein de Dieu !

Ce que le vent dit aux vieux monts,  
Ce que l'astre dit aux nuages,  
C'est le mot ineffable : « Aïmons ! »  
Unissons-nous mieux chaque jour !  
Les arbres croissent en feuillage,  
Que notre âme croisse en amour !

C'est dans ce sentiment, Monsieur le président du Comité central que je vous remets cette noble bannière faisant un seul vœu : c'est que vous ne la gardiez pas seize ans comme nous !

Ce discours magistral a été très applaudi. Les Armes-Réunies jouent l'hymne national.

M. Ferd. Porchat, président du Comité central, prend la parole. Il souhaite la bienvenue à toutes les sociétés qui ont bien voulu répondre à l'invitation du Comité. Il salue les chanteurs d'Yverdon et de Morat et tout particulièrement le chœur mixte national de Dombresson qui le seul de tous les chœurs mixtes a répondu à l'invitation qu'il avait reçue. Il ouvre une ère nouvelle où chanteurs et chanteuses se réuniront pour affronter les concours. Les circonstances, a dit encore l'orateur, ne nous permettent pas d'offrir une fête brillante. Mais ce qu'il peut assurer, c'est que nos cœurs sont remplis de la plus chaude cordialité. C'est dans ces sentiments qu'il reçoit la bannière cantonale et termine en s'é-

criant : Vive la fête cantonale de chant de 1892. La foule pousse un triple vivat en son honneur.

Les sociétés se dispersent pour se rendre dans différents locaux, se préparer pour le concours de l'après-midi et prendre un repas.

La bannière cantonale est déposée à l'Hôtel-Postes.

Le concours a lieu au Temple français pour la 3<sup>e</sup> division (5 sociétés), la division spéciale (1 société) et la 1<sup>re</sup> division (4 sociétés) ; au Théâtre pour la 2<sup>e</sup> division (11 sociétés), soit un total de 21 sociétés.

Nos lecteurs en trouveront plus bas un compte rendu que M. Bernard Junod, professeur de musique, a bien voulu faire sur notre demande.

Le soir, à 8 heures, deux banquets réunissaient les chanteurs, aux Armes Réunies et à Bel-Air.

A ce dernier endroit près de 400 personnes étaient rassemblées. Nous devons féliciter M. Hurni, le tenancier, pour la belle organisation de ce banquet. M. Hurni a bien fait les choses, il a encore eu la gracieuseté de faire lithographier une jolie carte sur laquelle se trouvait le menu.

Pendant le banquet plusieurs orateurs se sont fait entendre.

M. Evard, de Cernier, porte le toast à la société cantonale neuchâteloise des chanteurs.

M. Taucher a rappelé le souvenir des survivants de la première réunion des chanteurs neuchâtelois en 1857.

M. John Clerc, conseiller d'Etat, chef du département de l'Instruction publique, représente le gouvernement. Il souhaite la bienvenue à nos confédérés de Morat et d'Yverdon qui ne manquent jamais l'occasion de venir resserrer les liens qui les unissent aux Neuchâtelois. Il salue également les sociétés du canton. En termes très vibrants, il parle de l'effet moralisateur du chant. Son discours a été très applaudi.

M. Schlottauber prononce encore un discours.

Entre temps, plusieurs sociétés de chant et plusieurs solistes ont exécuté quelques chœurs de leur répertoire. Citons MM. Haller de Neuchâtel, Jacquemot et Bolliack de notre ville.

M. Ch.-F. Redard fonctionnait comme major de table.

Nous devons aussi des remerciements à M. Paul Robert, vice-président des vivres et liquides, qui a veillé à ce que les convives ne manquent rien.

Le banquet a été très gai et très animé.

\*  
\*\*

Le Temple français et le Théâtre ont été peu fréquentés. Le temps y était pour quelque chose et le prix des places trop élevé.

Au Théâtre, on nous dit, que l'Helvetia et le Männerchor de Morat se sont distingués.

G. R.

\*  
\*\*

Voici le compte-rendu de M. Junod :

La société cantonale des chanteurs neuchâtelois s'étant reconstituée après un long silence de seize ans, nous tenons à constater par quelques lignes, la preuve de vitalité qu'elle vient de donner dans le concours de dimanche.

Comme nous ne pouvions assister aux deux auditions données simultanément au temple français et au théâtre, nous avons

Un domestique ouvrit aussitôt à deux battants la porte de la salle à manger où l'œil ravi pouvait librement se promener du plafond à solives, peint en rouge et en bleu, aux dressoirs de chêne chargés d'argenterie massive.

On pouvait admirer tour à tour les aiguères de Delf posées dans les angles, sur des colonnes torsées, les coupes, les tasses en vieux monnaie avec leurs délicats décors de minuscules personnages et la cheminée géante avec ses cuivres et ses landiers d'une autre époque.

Partout on constatait le même luxe harmonieux, solide, ennemi du clinquant moderne. Chaque génération des Marzac avait, comme dans les nobles maisons de jadis, apporté un surcroît de bien-être au nid commun.

La première, Marie-Thérèse entra dans la salle à manger.

Sa beauté sérène et grave frappait les plus indifférents. Svelte sans être trop mince, elle avait, héritage maternel, avec un profil de camée, un teint blanc et rose comme une fleur de pommier et la magnifique chevelure blonde des Vierges de Menling. Et, contraste piquant, elle possédait les lignes pures et les grands yeux noirs des méridionales.

Vêtue d'une simple robe de crêpon blanc, cet uniforme adopté aujourd'hui par les filles des maisons princières, elle aurait admirablement justifié cette boutade d'une reine de France voyageant dans ses bonnes villes de Flandre :

« Ce n'est pas une reine que j'ai rencontré sur mon passage, mais cent !... »

— Eh bien ! Thérèse, s'écria derrière la jeune fille une voix affectueuse, sommes-nous disposées à affronter une nuit de bal ?

— Cher père ! exclama-t-elle en s'avançant vers le nouvel arrivant, vous savez bien que le bal ne fatigue pas !

— Tu crois ?... heureuse jeunesse !

M. Marzac poussa un soupir, embrassa sa fille et se dirigea vers la table.

C'était un homme de soixante ans qui en paraissait davantage. Grand, les épaules voûtées, la chevelure très grise, ses yeux, fort beaux, seuls restés jeunes, faisaient un singulier contraste avec son allure lente et fatiguée.

Il avait en lui quelque chose de triste et d'accablé, la fièvre du travail, les soucis secrets, l'usure de la vie marquaient déjà fortement le banquier.

Il répéta :

tenu à entendre les productions des 1<sup>re</sup> et 3<sup>me</sup> divisions au temple.

Le 1<sup>er</sup> chœur imposé exécuté en langue allemande par le Grutli de Fleurier avait pour titre : Sängerkunst de W. Sturm.

Celui de langue française était une page de notre jeune compatriote et collègue M. G. Pantillon : *O cloches qui carillonnent*, chanté par les quatre sociétés : Chœur d'hommes de Fontanemelon. La Gaité de Cernier, l'Union chorale de Couvet et l'Helvétienne de Gorgier.

Comme nous écrivons ici notre impression personnelle nous n'avons nullement la prétention d'être infaillible dans nos appréciations et nous n'en parlerons du reste que dans un sens à peu près général.

Le chœur allemand a passablement varié dans son exécution, et les voix ont monté d'une manière assez sensible.

Le chœur de M. G. Pantillon a été généralement chanté trop lentement et avec une absence presque complète de nuances, ce qui a nu à l'exposé de cette page, plus intéressante si elle avait été plus détaillée, avec plus de soin et de poésie.

Dans les chœurs de choix nous avons remarqué l'Helvétienne de Gorgier et la Gaité de Cernier, ces sociétés renferment de bons éléments. Les chœurs ont été bien exécutés et nuancés avec goût.

Avant de parler des chœurs de 1<sup>re</sup> division, arrêtons-nous un moment à propos de la division spéciale représentée cette année par le chœur mixte national de Dombresson ; voici ce que nous avons écrit hier à propos de cette intéressante société :

Bonne diction, jeu bien nuancé et interprétation intelligente des deux chœurs *Le charme de la forêt* d'Abt (imposé) et *La moisson* de H. Giroud. Nous ajoutons quelques lignes de félicitation à l'adresse du compositeur de *La moisson* ; ce tableau musical est mouvementé et varié avec goût, et l'intérêt de l'auditeur ne se lasse pas, de la première à la dernière mesure ; sentiment, légèreté, originalité des mouvements, tout y est. Sauf quelques petites défaillances des soprani, chose assez naturelle par cette chaleur cette œuvre a été très bien interprétée et nous en félicitons vivement le directeur M. Numa Dupuis et les interprètes.

Passons à la 1<sup>re</sup> division représentée par quatre sociétés importantes et, dont l'excellente réputation n'est plus à faire :

La Chorale du Locle, l'Orphéon de Neuchâtel, l'Union chorale de Chaux-de-Fonds, la Concordia (allemand) de Chaux-de-Fonds. Ici, le jugement est plus difficile à porter aussi ne pourrions-nous détailler toutes nos impressions. Le chœur imposé : *Plus de guerres* de Th. Sourilas est hérissé de difficultés de tous genres, harmonie tourmentée, modulations étranges, etc. après l'avoir écouté, nous nous sommes demandé si vraiment cette production valait (pour nos sociétés du moins) la peine et le temps d'étude qu'elle a dû leur coûter.

Les chœurs de choix étaient par contre très intéressants, renfermant tous de grands développements et des contrastes de phrases et de nuances qui ont permis aux trois sociétés de langue française de mettre en lumière leurs qualités respectives, nous ne savons quelle sera la décision du jury — composé de MM. Ketten professeur de chant au conservatoire de Genève ; Burgmeier d'Aarau et Goud, chef d'orchestre à Besançon, — ces noms sont un sûr garant

— A table Thérèse ! Où donc est Leonard ?...  
La portière se souleva au même instant pour livrer passage au jeune homme du matin.  
Il ne ressemblait pas à sa sœur. Ses yeux d'un bleu pâle manquaient de franchise ; ses lèvres minces dissimulées par la barbe fauve, en pointe, à la Rembrandt, n'exprimaient nulle bonté mais une douceur cauteleuse facilement prête à toutes les capitulations. Malgré ses vingt-sept ans il paraissait aussi fatigué, aussi usé que son père, avec cette différence que l'un était vieilli par un labeur sans relâche, l'autre par le plaisir à outrance. Caractère faible, impulsif, détraqué par l'oisiveté malsaine de la jeunesse dorée, Leonard était un irresponsable à demi, faisant partie de l'immense classe des dégénérés.

— As-tu travaillé un peu ce matin ? demanda M. Marzac en se tournant vers son fils.  
— Oh ! père, le temps m'a manqué ! Jamais ne pouvait se passer de moi pour l'inspection et l'installation de Rurick.  
Le visage du banquier s'assombrit.  
— Prends garde ! mon pauvre enfant, dit-il d'une voix plus basse. Tu vas trop vite ! tu dépenses trop ! Les affaires ne sont pas brillantes en ce moment...  
— Je vous assure, mon père, que cette acquisition s'imposait répliqua le jeune homme sans s'émeouvoir, car il connaissait de longue date la partialité et la faiblesse du banquier pour tous ses caprices. Aussitôt, pour changer de conversation, il s'adressa à sa sœur assise près de lui.  
— J'espère, Marie-Thérèse, que notre bal sera brillant... digne de toi et de toute la lignée des Marzac « ces princes de la finance » comme dit mon journal. J'ai vu tantôt passer des montagnes de fleurs.

— J'ai fait de mon mieux ! répondit la jeune fille, et je compte que tu danseras un peu, Leonard.

— Oh ! non, par exemple !

— Je t'en prie, pour une fois !

— Tu me permettras bien une petite diversion dans la salle de jeu ?...

{(A suivre.)}

## FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 2

# Honneur de Famille

PAR

Marie de Besneray

Gaspard Marzac, sixième du nom, est le chef actuel de la maison de banque. Vraie dynastie du monde financier, cette maison compte près de deux siècles d'existence et jouit, dans tout le midi, d'une honorabilité non moins séculaire.

Ce soir-là, en effet, le richissime M. Marzac devait donner une fête à la haute société palloise et cosmopolite.

On célébrerait à la fois les fiançailles de sa fille et les galons de lieutenant de vaisseau de son fils Dominique dont l'avis, dépendant de l'escadre de la Méditerranée, venait, depuis deux semaines, de rentrer à Toulon.

La maison habitée par la famille Marzac, un vieil hôtel du XVII<sup>e</sup> siècle, se prêtait d'ailleurs aux fêtes somptueuses. Sa façade principale s'étale sur le boulevard du midi d'où l'on jouit du sublime panorama des Pyrénées. L'autre côté se développe sur une cour qui ne déparerait pas au palais. Deux ailes du rez-de-chaussée faisant retour sont occupées ; celle de droite par les bureaux de la banque ayant au-dessus le petit appartement de Dominique, celle de gauche par les communs et par une vaste orangerie. Hautes et larges, les croisées sont du meilleur style. Le perron, à rampe de marbre, avec ses vasques toujours fleuries, a une majesté imposante.

La grille, sur la rue, était restée ouverte ; des escouades de tapissiers traversaient la cour, depuis



de sa parfaite impartialité. Nous serions bien embarrassé de décerner la palme à une société plutôt qu'à l'autre. Toutes les trois ont brillé dans leurs productions.

La Chorale du Locle dans *Les émigrants irlandais* de Gevaert a fait preuve de qualités solides et d'un ensemble de voix, généralement bien équilibrées.

L'Orphéon de Neuchâtel dans *Les Hébreux captifs* de Paliard a prouvé son goût de la belle et bonne diction en y ajoutant cependant quelques variations de tonalité.

L'Union chorale de Chaux-de-Fonds a chanté avec élan et une grande verve maintenue d'un bout à l'autre dans le chœur original *A bord* de Paliard, cependant les voix peut-être un peu fatiguées, ont de même varié parfois.

La Concordia a bien chanté les deux chœurs *Wenn der Frühling* de Plumhof et *Hoffnung* ce dernier chœur de Beschnet; nous a vivement intéressé. Nous félicitons de même les quatre directeurs de la 1<sup>re</sup> division, MM. North, Munzinger, Séb. Mayr et Ch. Taucher, leur tâche n'était vraiment pas une sinécure.

Nous terminons ces lignes par quelques considérations sur le concours à vue auquel nous voudrions dans la suite voir participer un plus grand nombre de sociétés; ce concours ayant selon notre opinion personnelle une réelle importance.

Dans la 2<sup>me</sup> division nous félicitons sans réserves *La Récréation d'Yverdon* qui a chanté très juste et avec nuances le chœur imposé.

De même pour l'Union chorale de Chaux-de-Fonds, qui sauf quelques légères hésitations a chanté juste la modulation en *do* mineur et les notes accidentelles.

Il nous semble que c'est dans ce genre de lecture que peut s'affirmer la solidité d'exécution et les qualités musicales du chanteur, puisque la lecture à vue renferme toujours des petites surprises qu'il s'agit de débrouiller un peu vite et avec aplomb; aussi dirons-nous encore (ce que nous avons du reste toujours dit) faites du solfège et complétez le plus possible vos connaissances théoriques, là seulement se trouvent les vrais gages de succès. Et maintenant nous désirons que ce concours, très intéressant dans son ensemble soit suivi régulièrement d'autres concours servant à entretenir entre les sociétés de chant de notre canton, une saine émulation contribuant à resserrer les liens de sympathie artistique qui doivent toujours nous unir; sous ce rapport nous espérons que toutes les sociétés qui ont bien voulu répondre à notre appel conserveront un bon souvenir de la Chaux-de-Fonds et du concours de 1892.

Bernard JUNOD.

**Nouvelles étrangères**

**France.** — La Chambre a voté les indemnités en faveur des victimes des explosions des anarchistes à Paris et la pension en faveur de la fille et de la veuve de Véry.

Elle a pris en considération la proposition Cluseret tendant à la répression du duel.

Elle a abordé la question des crédits supplémentaires pour la marine. M. Lockroy a critiqué l'administration de la marine, dont le gaspillage creuse le déficit du budget. La suite de la discussion aura lieu lundi.

**Espagne.** — Les marchands des halles de Madrid se sont mutinés samedi à cause des nouveaux impôts municipaux; ils ont maltraité les agents et parcouru les rues en faisant fermer les magasins et en brisant des vitres. Les gendarmes sont intervenus, des coups de feu ont été tirés et plusieurs gendarmes et émeutiers ont été blessés; des charges ont été exécutées dans les principales rues de Madrid.

La tranquillité a été rétablie. Le préfet a été légèrement blessé à l'épaule par des coups de pierre. Les nouveaux impôts municipaux ont été suspendus. De nombreuses arrestations ont été opérées.

**Italie.** — La *Gazzetta del Popolo*, qui a été la première à pousser le cri d'alarme à propos de la question du Chablais et du Faucigny, fait remarquer maintenant que l'affaire ne mérite pas d'occuper la diplomatie, l'importance stratégique de ces territoires étant tout à fait secondaire. En cas de guerre, l'armée italienne ne pourrait atteindre la Haute-Savoie que par Saint-Maurice, défendu par la Suisse ou bien par la Tête-Noire, qui ne peut livrer passage qu'à un petit corps de troupes, sans canons ni bagages.

**Chronique suisse**

**Circulation des monnaies.** — Le département fédéral des finances ordonne une enquête sur la circulation des monnaies d'argent étrangères. La mesure est commandée par l'invasion croissante des monnaies italiennes dont on fixe la circulation en Suisse à 70 millions, alors que le contingent déterminé par la convention monétaire serait dénoncée, la Suisse subirait une dépréciation de 35% sur 40 millions. On signale, du reste, un trafic continu aux frontières. Des spéculateurs viennent changer aux guichets des banques tessinoises

et autres, malgré le décret d'interdiction sur la sortie des monnaies italiennes, de grosses sommes sur lesquelles ils bénéficient d'un agio de 2%.

**Nouvelles des cantons**

**BERNE.** — Il y avait 91 inscriptions pour le championnat des deux unions vélocipédiques de la Suisse qui se donnait à Bienne; 75 concurrents environ ont pris part à la course de 100 kilomètres. Partis de Boujean à 7 h. 10 du matin, les premiers sont revenus entre 10 et 11 heures. Voici leurs noms selon l'ordre d'arrivée: Edouard Wicky et Eugène Wicky (Lausanne), Crausaz et Corbaz (Genève), Grandjean (Delémont), Bovard (Cully) et Meyer (Yverdon).

Il y avait 13 prix couronnés et 7 couronnes. Les coureurs qui ont fait la course de 100 kilomètres en six heures ont obtenu un diplôme.

**ZURICH.** — Un tireur zurichois, M. Henri Gugolz, aubergiste à Zurich, a remporté les premiers prix au tir national autrichien, qui a eu lieu à Brün.

Ces prix consistent en une médaille d'or et trois médailles d'argent.

**TESSIN.** — Des perquisitions faites chez des anarchistes italiens, résidant à Lugano ont fait découvrir des traces d'une circulaire des compagnons de Ravachol. La circulaire affirme la solidarité de tous les anarchistes et la nécessité de venger Ravachol.

Il y a de fortes présomptions que les menaces reçues par les jurés de Montbrison proviennent de Lugano.

**Chronique neuchâteloise**

**\*\* Le fonds pour l'Asile des vieillards du sexe féminin s'élevait au 15 mai 1892 à Fr. 28,913.07**

**Nouveaux dons:**

- Neuchâtel: de M. A. J. F., en souvenir de son épouse, » 500.—
- Fleurier: don de M. X., député, » 100.—
- Neuchâtel: dons divers, par M<sup>me</sup> C. de Meuron, » 300.—
- Locle: don de M. Eug. Huguenin, ancien juge de paix, » 50.—
- Brévine; don du Collège des anciens, 30 fr.; de la Commune, 20 fr.; de E. M., 5 fr.; en tout » 55.—
- Chaux-de-Fonds: dons recueillis par la Loge maçonnique, 1151 francs; C., don, 40 cent.; de Eugène Rossignol, Bruxelles, 20 fr.; en tout » 1171.40

Total à ce jour Fr. 31,089.47

Ces dons ont été reçus avec la plus vive reconnaissance.

Neuchâtel, le 29 juin 1892.

L'administration des fonds.

**\*\* Neuchâtel.** — Un ouvrier tessinois, F. T., âgé d'une trentaine d'années, s'est noyé dimanche après midi entre 4 et 5 heures, aux bords du Crêt. Il a été retiré par M. Fischer, aide-concierge à l'Académie, et un batelier; tous les efforts tentés pour faire revenir T. à lui, n'ont pas abouti.

On suppose que le malheureux, excellent nageur, a succombé à une congestion; on raconte du moins qu'il avait bu de la bière avant de se jeter à l'eau. Marié et père de trois enfants, il était employé dans un atelier de gypseur de la ville.

**Chronique locale**

**\*\* Course vélocipédique.** — Hier avait lieu à Bienne le championnat national suisse (100 kilomètres); la chaleur et la poussière rendaient la course très pénible.

Plusieurs de nos coureurs y participaient, malheureusement de déplorables accidents leurs sont arrivés. MM. Mairot frères ont dû abandonner la course (chûte et accident de machine). M. Paul Perrenoud, malgré une chute qui lui a occasionné un grand retard arrivait 8<sup>me</sup>.

M. Louis Thiébaud 11<sup>me</sup>.

Léon Boillot 12<sup>me</sup>.

Au concours d'adresse M. Ed. Droz, a obtenu le premier prix.

**\*\* A propos d'une fabrique.** — Nous recevons l'avis ci-dessous:

Depuis quelque temps nous recevons de Cernier et autres localités environnantes des demandes de plus en plus nombreuses d'emplois dans la fabrique projetée à Chézard.

En réponse à ces demandes, nous avons l'honneur de faire savoir que notre maison, ni par elle-même, ni par l'intermédiaire d'aucun membre de notre famille ou de qui que ce soit, n'a pris, sous quelle forme que ce soit, le plus minime intérêt dans cette affaire de Chézard, et en conséquence, ne saurait donner aucune réponse aux postulants de ces emplois.

JAPY frères et Cie.

Sur le même sujet on nous communique la lettre suivante adressée à M. Fréd. Soguel à Cernier:

Beaucourt, 1<sup>er</sup> juillet 1892.

Monsieur,

J'apprends avec grand étonnement que le bruit court en Suisse que je suis commanditaire de la fabrique qui se monte à Chézard-Saint-Martin.

Je suis dans la maison Japy frères et Co, à Beaucourt depuis cinq ans et n'ai aucune raison de la quitter.

Je vous autorise, et serais même très désireux que vous communiquiez cette lettre aux intéressés.

Recevez, Monsieur, mes salutations sincères.

E. ALBARET.

**\*\* Fête de chant.** — La répétition de ce matin a très bien réussi. Au concert de cet après midi le temple était garni; il en valait la peine. L'Union Chorale, de notre ville, s'est particulièrement distinguée.

Voici la liste des récompenses:

**CONCOURS D'EXÉCUTION**

**1<sup>re</sup> DIVISION**

*Couronnes de laurier*

- |                                  |     |
|----------------------------------|-----|
| 1. Union Chorale, Chaux-de-Fonds | 401 |
| 2. Orphéon, Neuchâtel            | 400 |
| 3. Concordia, Chaux-de-Fonds     | 99  |
| 4. Chorale, Locle                | 88  |

**II<sup>e</sup> DIVISION**

*Couronnes de laurier*

- |                       |    |
|-----------------------|----|
| 1 Mænnerchor, Morat   | 99 |
| 2 Frohsinn, Neuchâtel | 93 |
| 3 Harmonie, Locle     | 83 |
| 4 Récréation, Yverdon | 80 |

*Couronnes de chêne*

- |                            |    |
|----------------------------|----|
| 1 Helvétia, Chaux-de-Fonds | 72 |
| 2 Espérance, Verrières     | 70 |
| 3 Concorde, Fleurier       | 67 |
| 4 Frohsinn, Chaux de-Fonds | 67 |
| 5 Orphéon,                 | 64 |
| 6 Avenir, Saint Blaise     | 60 |
| 7 Union, Colombier         | —  |

**III<sup>e</sup> DIVISION**

*Couronnes de laurier*

- |                        |    |
|------------------------|----|
| 1 La Gaité, Cernier    | 84 |
| 2 Helvétienne, Gorgier | 80 |

*Couronnes de chêne*

- |                                 |    |
|---------------------------------|----|
| 1 Grütli allemand, Fleurier     | 67 |
| 2 Chœur d'hommes, Fontainemelon | 64 |
| 3 Union chorale, Couvet         | 63 |

**DIVISION SPÉCIALE**

*Couronne de laurier*

avec félicitations spéciales du jury.

Chœur mixte national, Dombresson.

**II. CONCOURS A VUE**

**1<sup>re</sup> DIVISION**

*Couronne de laurier*

Union chorale, Chaux-de-Fonds.

*Diplômes*

- 1 Orphéon, Neuchâtel.
- 2 Chorale, Locle.

**II<sup>e</sup> DIVISION**

*Couronne de laurier*

Récréation, Yverdon.

*Diplôme*

Helvetia, Chaux-de-Fonds.

Nous félicitons vivement l'Union Chorale pour le beau succès qu'elle vient d'obtenir; la lutte a été très chaude.

Sans doute, ces récompenses produiront quelques surprises, mais qu'aucune des sociétés concurrentes ne se découragent, qu'elles travaillent avec zèle, afin qu'au prochain concours elles soient plus fortes.

\*\*

L'heure du départ a sonné pour nos hôtes de deux jours; ils s'en retournent emportant un bon souvenir de leur séjour. Nous leur disons: Au revoir, à une autre année.

\*\*

L'assemblée des délégués a eu lieu hier à 11 heures. Mais elle n'a pas pris de décision intéressant le public et s'est ajournée à une autre date, dans laquelle elle choisira la date de la prochaine fête.

**\*\* Bal populaire.** — Comme nous l'avons annoncé, ce bal n'a pas eu lieu. Malgré cela, une foule énorme s'était rendue sur la Place. De nombreuses paires se mirent à danser aux sons de l'accordéon.

Le Comité du bal nous annonce pour demain une correspondance dans laquelle il expliquera les motifs de la suppression du Bal.

**\*\* Sérénade.** — Samedi soir, la musique militaire des Armes-Réunies a donné une sérénade devant la maison de M. Julien Robert, Place de l'Hôtel-de-Ville. Elle s'adressait à M. Henri Robert, qui s'est acquis la reconnaissance de ce corps d'élite par le riche don que nous avons annoncé.

Après la sérénade, donnée à la lueur des flambeaux et des lampions, il y a eu échange de compliments au foyer du Casino.

**\*\* Vols.** — Deux vols ont été commis hier. Le matin entre 8 et 9 on a dérobé la caisse du tenancier du kiosque à journaux, place de l'Hôtel-de-Ville. La somme emportée serait de 15 francs environ.

Le second a été commis au détriment de M. Vital Perret tenancier des Armes-Réunies. Le ou les voleurs se sont introduits, après avoir brisé une fenêtre, dans la salle du rez-de-chaussée où ils se sont emparés de quelques bouteilles de liqueurs.

**\*\* Cadets.** — Les cadets sont avisés que s'ils n'assistent pas régulièrement aux exercices de cette semaine, la *Revue* consistera en une simple manœuvre sur la Place-d'Armes.

Le Commandant du Corps.

**\*\* Rixes.** — Deux rixes sanglantes ont eu lieu hier. L'une à la rue de l'Hôtel-de-Ville où des ouvriers parlant italien se sont pris de querelle avec des horlogers. Un des combattants reçu un coup d'un instrument tranchant qui lui lacéra le bras. La gendarmerie prévenue a eu toutes les peines à arrêter le coupable. On dut le conduire au poste sur une charrette.

L'autre rixe a éclaté entre ouvriers italiens et tessinois au sujet de salaires. Ces ouvriers habitent la rue Jaquet Droz. La discussion s'envenima si bien que l'on en vint aux mains. Un des querelleurs reçut un coup de serpette.

**Dernier Courrier et Dépêches**

**Saint-Petersbourg, 3 juillet.** — L'apparition et la marche rapide du choléra répandent la terreur.

De nombreuses familles partent pour l'Allemagne et la Suisse.

(Service télégraphique de L'IMPARTIAL.)

**Constantinople, 4 juillet.** — De grandes mesures de précautions ont été prises par le gouvernement ottoman, crainte d'invasion du choléra. Une quarantaine a été imposée à tous les navires provenant des ports de la mer Noire et des ports syriens de Bayrouth et de Jaffa, où l'on croit que le choléra existe.

**Perpignan, 4 juillet.** — Le caissier de la société de dynamite de l'usine Paulilles, propriété de la société centrale de dynamite, à Paris, est en fuite. Il laisse un passif considérable.

**Extraits de la Feuille Officielle**

du canton de Neuchâtel.

**Tutelles et curatelles.**

La justice de paix de Saint-Blaise a nommé à demoiselle Emma-Véréna Amez-Droz, internée dans la maison de santé de Préfargier, un curateur d'office en la personne du sieur Paul Bovet, banquier à Neuchâtel.

**Publications matrimoniales**

Dame Marie-Louise Jeannet née Muriset, horlogère au Landeron, rend publique la demande en divorce qu'elle a formée devant le tribunal civil de Neuchâtel contre son mari le sieur Henri-Emile Jeannet, journalier, précédemment à Neuchâtel, actuellement sans domicile connu.

Le sieur Dubois, Charles-Louis, divorcé de Aurélie-Mathilde Juvet, fabricant d'échappements, et demoiselle Lina-Rosine Grandjean, horlogère, tous deux domiciliés à Buttes, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui déroge au régime de la séparation de biens.

**Liste des MARCHANDS-HORLOGERS**

actuellement à LA CHAUX-DE-FONDS

à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS:

Liste dressée Lundi 4 Juillet, à 5 h. soir.

Cremonini, Chiasso. — Perugia, Chiasso. — Pollak, Vienne. — Stiglitz, Vienne.

**BANQUE FÉDÉRALE, Chaux-de-Fonds**

COURS DES CHANGES, le 5 Juillet 1892.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance		Trois mois	
		demande	offre	demande	offre
France.....	2 1/2	100.05	.....	100.45	—
Belgique.....	2 1/2	100.—	.....	100.05	—
Autriche.....	3	123.55	.....	123.70	—
.....	3 1/2	308.30	.....	208.40	—
.....	4	310.50	.....	210.50	—
Italie.....	5	97.—	.....	97.40	—
Londres.....	2	25.17	.....	25.21	—
Londres.....	chèques	25.18 1/2	.....	—	—
Russie.....	6	3.45	.....	—	—
BBanque Française... p. 100		100.05			
BBanque Allemande... p. 100		123.60			
30 Mark or..... p. 100		24.72			
B-Banque Anglaise... p. 100		25.15			
Autrichiens..... p. 100		210.40			
Roubles..... p. 100		2.45			
Dollars et coup..... p. 100		5.10			
Napoléons..... p. 30 fr.		100.05			

Escompte pour le pays 2 1/2 à 3 1/2.

Nous payons sans frais à nos guichets: Coupon n° 3 Actions Salève à 9 fr. 20. Coupon de dividende 1891 Actions privilégiées du Jura-Simplon par 12 fr. Coupon n° 3 Obligations Schweiz. Sud-Ost-Bahn à 10 fr. Coupon n° 2 Obligations Schweiz. Sud-Ost-Bahn à 20 fr.

**L'Impartial** est en vente tous les soirs dès 7 1/2 heures du soir, chez M. PAUX, magasin de tabacs, rue du Versoix.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds



SPÉCIALITE DE  
**GRANDS PORTRAITS**  
d'après n'importe quelle photographie.  
11427-15

# PHOTOGRAPHIE H. REBMANN

## CHAUX-DE-FONDS

LA PHOTOGRAPHIE  
**EST FERMÉE**  
le dimanche  
TOUTE LA JOURNÉE

### Boucherie-Charcuterie

19a, Rue de l' Arsenal 19a

Dès aujourd'hui, on vendra de la viande de **genisse** 1<sup>re</sup> qualité, beau **veau**, **porc** frais et salé, **saucisses** à la viande et au foie, **saindoux** fondu pur, **charcuterie** cuite bien assortie.  
Se recommande, 7387-2

Fritz GROSSEN,  
Succ<sup>r</sup> de Joseph Stadelmann

### Etude de Ch. BARBIER, not

#### A LOUER

De suite :

- Envers 35, un pignon d'une pièce. 7159-3
- Bel-Air 9 a, un rez-de-chaussée d'une pièce. 7160
- Progrès 9 a, un deuxième étage de 2 pièces. 7162
- Terreaux 14, un pignon de 2 pièces. 7168
- Terreaux 8, un deuxième étage. 7164
- Hotel-de-Ville 57, un premier étage de 2 pièces. 7165

Pour Saint-Martin 1892:

- Progrès 2, un deuxième étage d'une pièce. 7166
- Progrès 4 a, un rez-de-chaussée de 2 pièces. 7167
- Bel-Air 9, un premier étage de 2 pièces. 7168
- Boucherie 16, un pignon de 2 pièces. 7169
- Boucherie 16, un premier étage de 3 pièces. 7170
- F. Courvoisier 47 a, un pignon de 2 pièces. 7171
- F. Courvoisier 47 a, un premier étage de trois pièces. 7172
- D. JeanRichard 35, un deuxième étage de 2 pièces. 7173
- Envers 35, un premier étage de 3 pièces. 7174
- Jaquet-Droz 29, un pignon de 2 pièces. 7175
- Jaquet-Droz 29, un troisième étage de 4 pièces. 7176
- Demoiselle 90, un troisième étage de 3 pièces. 7177
- Demoiselle 94, plusieurs logements de 3 pièces de 475 fr. à 625 fr. 7178
- Léop. Robert 54, un rez-de-chaussée de 3 pièces. 7179
- Cure 2, un premier étage de 4 pièces. 7180
- Grenier 18, un premier étage de 4 pièces. 7181
- Industrie 7, un rez-de-chaussée de 3 pièces. 7182
- Puits 17, une cave. 7183

### PAPIER HYGIÉNIQUE

pour emballages de comestibles, viande, charcuterie, saindoux, beurre, fromage, etc. Il remplace avantageusement tous les autres papiers et est employé dans tous les magasins de denrées alimentaires de Genève, Lausanne, Neuchâtel, etc. Le **Papier hygiénique** se recommande par sa consistance, sa légèreté, sa propreté et son prix modéré. — Seul dépôt pour la Chaux-de-Fonds,  
**Papeterie A. Courvoisier**  
2, RUE DU MARCHÉ 2.

### Vacances.

Une personne recommandable prendrait pour les vacances des enfants en pension. Soins maternels, air salubre, vue sur le lac et les Alpes, chaud-ait; prix modique. — S'adr. à Mme Vve Vöckli, **Hauterive**. 7248-1

Gérance d'immeubles et de capitaux  
**Etude CALAME & CUCHE**  
14, rue du Parc 14.  
A vendre plusieurs CHÊSAUX dans différentes parties de la localité. 7245-1

### A louer pour St-Martin 1892

au centre du village, deux APPARTEMENTS de 8 pièces, pouvant servir chacun de logement et comptoir au même étage. L'un de ces appartements est disponible de suite. — S'adresser, de 11 h. à midi, à M. S. Pittet, architecte. 4690-30\*

En vente dans toutes les librairies  
**L'inspiration des Saintes-Ecritures**  
Brochures à 25 c. o. 2191 v. 7066

# CHOCOLAT MENIER

DÉPOT: 32, Grand-Quai, à GENÈVE - Se trouve chez les principaux Epiciers.

LA PLUS  
GRANDE FABRIQUE  
DU MONDE  
Vente: 50,000 Kilos  
PAR JOUR.

## G. BÉGUIN

1, rue du Versoix 1, Chaux-de-Fonds,  
Agent général pour la Suisse des célèbres Cycles  
**IVEL et SPRITE** de Londres



« Les meilleures machines du monde, montées par les **PREMIERS CHAMPIONS**, Mills, Hollbein, Edge, etc., etc., beauté et fini incomparable. »  
» La bicyclette **IVEL** bat tout ce qui a été fait sur route et sur piste pour tous types de machines. LE **VICIOS-SPORT** du 20 novembre 1890. »  
**Bicyclettes** à cadre et à caoutchouc creux, billes partout, même aux jédales, depuis **250 fr.** Pneumatiques, depuis **450 fr.**  
**Accessoires.** Vient d'arriver un joli choix de **Selles « HAMAC »**, **Porte-bagages** et **Supports** pour bicyclettes, **Grans d'arrêt « CLERMONT »**, etc., etc. **Véritables Casquettes** anglaises, pure laine. 5431-12  
Envoi franco du catalogue. **15 o/o d'escompte au comptant.** Vente à terme à de favorables conditions. **Leçons gratis.**  
Réparations instantanées de tous caoutchoucs creux et pneumatiques, Dunlop, Michelin, etc. **Chambres à air** de rechange pour pneumatiques.  
**Nouveau compteur kilométrique.**  
On peut également s'adresser à **M. Eugène LOUIS**, représentant pour la place, **rue du Parc 85.**

## LESSIVE « BIENNA »

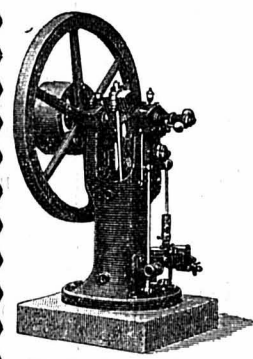
reconnue la **MEILLEURE** poudre de **Savon concentré**  
En vente dans tous les bons magasins de la Chaux-de-Fonds et aux environs. 877-29

Fabricants: **Frères SCHNYDER, Bienne.**

En vente dans les magasins suivants: **Société de consommation. Albert Roulet**, rue du Grenier. **Veuve Ch. Bräuchi**, rue Jaquet-Droz. **Léonard Schær**, rue du Versoix. **Sœurs Perregaux-Dielf**, rue du Puits. **N. Bloch**, rue du Marché 1. **J. Fetterlé**, rue du Parc. **Jules Froidevaux**, rue de la Paix.

## Société suisse pour la construction de locomotives et de machines WINTERTHOUR

### Moteurs à gaz et à pétrole



Construction simple et solide. Marche sûre et économique. Emploi de pétrole ordinaire. Sécurité absolue. Entretien facile. Emplacement minime.

Installations électriques. Machines à vapeur fixes et demi-fixes.  
**Chaudières**

On peut voir un moteur à pétrole chez **M. H. Frêne**, à Reconvillier, qui donnera tous les renseignements désirés. 10759-6

## PARQUETERIE D'AIGLE

Fondée en 1855 5421-30  
représentée par **M. J. Bienz**, r. de la Demoiselle 136, Chaux-de-Fonds  
Parquets en tous genres. Lames sapin p<sup>r</sup> planchers.

## GRANDS VINS DE BOURGOGNE

MAISON FONDÉE EN 1830. 13766-69  
Médailles d'argent: Hanoï 1887. Paris 1889.  
**L. GORGES-GERMAIN**, PROPRIÉTAIRE  
à Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or).  
**J. Gorges & E. Langeron**, Successeurs  
Représentés par **M. Alexandre Carteaud**, voyageur intéressé de la maison.

## Commerce de Fers et Quincaillerie

Dans une capitale de la Suisse romande, pour cause de santé on offre à remettre un ancien et grand commerce de fers, avec bonne clientèle.  
Adresser les demandes, sous chiffres **H. 7801 L.**, à l'Agence de publicité **Haasenstein & Vogler**, à Lausanne. 7099



## BRASSERIE HAUERT

### Ouverture du jardin

3687-15\* Se recommande, **Eug. HAUERT.**



Un très beau logement de 6 pièces, dans une maison de premier ordre, est à remettre pour le 11 novembre ou le 23 avril prochain. Prix favorable. 7057-1  
**Etude RUEGGER**, rue Léopold Robert 6.

Voulez-vous la santé?

**FELIX BISLERI, Bellinzona**  
**BUVEZ LE FERRO-CHINA-BISLERI**  
Liquueur reconstituante du sang. Indispensable pour la famille. 13212-63

## BUREAU D'AFFAIRES VICTOR PAUX

2, Rue de l'Industrie 2.  
Contentieux. Recouvrements. Gérances. Renseignements commerciaux.  
Vente et achat de propriétés. Assurances.

A remettre pour le 11 novembre prochain, au 1<sup>er</sup> étage d'une maison d'ordre un très bel appartement composé de 4 chambres, dont une indépendante, cuisine avec installation d'eau, vastes dépendances, cour au sud. Loyer annuel, 600 fr. 7285-5

## POUR APPRENDRE FACILEMENT ET RAPIDEMENT l'Anglais, l'Allemand

Procurez-vous la nouvelle Grammaire: **« L'ANGLAIS Commercial, »**  
**« L'ALLEMAND Commercial, »**  
Nouvelle méthode de correspondance enseignant les termes et formules de commerce, de bourse, de change, etc., un vocabulaire, carte commerciale, 2 volumes, reliés toile, chaque volume, 2 fr. 50.  
**Librairie A. COURVOISIER**  
Place du Marché, 1

**EN 2 ou 8 JOURS**  
les gros coups et les goîtres disparaissent. Une bouteille de mon **Eau anti-goitreuse** suffit.  
Prix: **2 francs.** 3839-8  
**G. FISCHER**, méd.-prat.  
H-280-G **Grub** (Appenzell-Rh.-E.)

## AVIS

L'atelier de **Mme veuve KULL**, rue du Marché 21, à BIENNE, se recommande au mieux pour le **RETAILLAGE** de LIMES et de RAPES en tous genres. Elle recommande à cette occasion son grand assortiment de LIMES NEUVES et retallées. 18114-11  
**VEUVE KULL.**

**Vin de foin.** A vendre du bon vin de foin à 40 et 45 c. le litre. — S'adresser à **M. Gottlieb Stauffer**, rue Jaquet-Droz 8. 7353-2

## Publicité horlogère

Le Pays de l'horlogerie,  
**L'Almanach des horlogers,**  
**L'Indicateur horloger**  
(Adresses horlogères de tous les pays).

**Charles Gros fils**  
Saint-Imier. 10980-14

## A REMETTRE

de suite un bel APPARTEMENT de 3 pièces et dépendances, situé à proximité de la Gare.  
S'adresser au notaire **Ch. Barbier**, rue de la Paix 19. 6913-1

## LIQUIDATION

Un grand choix de **NATTES** en cheveux véritables, depuis **3 fr. 50.**  
**Frisettes** de toutes nuances, à **75 c.** au choix. **Filets-front** deux pour **25 c.**  
Chez **M. Emile Pironé**, coiffeur, place du Marché 12. 7084-1

## MIEL EXTRA

du pays, garanti pur, à **1 fr. 30** le flacon; le flacon vide repris à **30 cent.**  
Au **Magasin de Comestibles**

**Charles Seinet**  
place Neuve 10. 3559-14\*

## Machines à coudre

**M. PIERRE HOFMEISTER**, rue du Collège 20, au rez-de-chaussée, se recommande pour les réparations de machines à coudre, et p<sup>r</sup> toutes les fournitures concernant les accessoires de machines à coudre, fil, sole, huile, etc. 7157-1

## Leçons

DE  
**Piano, Harmonium et Harmonie**

**ED. BOPP**

612-14 Place Neuve 12.

## A VENDRE

Un **breack** bien conservé. A la même adresse, on prendrait un **cheval** en pension à des conditions avantageuses. — Offres à **M. Ch. Joseph**, rue Léopold Robert 26. 7255-1

## MODES

**Mlle E. Grosjean, modiste**  
28, rue du Parc 28,

a l'avantage d'annoncer à sa bonne clientèle, ainsi qu'au public en général, qu'elle a reçu un beau choix de **Corsets, Tabliers noirs, Echarpes de dentelles**, ainsi que différents **Articles pour enfants.**  
Elle espère avec des marchandises de premier choix et des prix défiant toute concurrence mériter la confiance qu'elle sollicite. 7187

## A l'occasion de la Fête de chant!

**LOGIS** pour voyageurs et familles  
Chambres depuis **50 c.** à **1 fr. 50.**  
Se recommande, **M. GUILLANO.**  
7310 36, RUE DE LA PROMENADE 36.

## Avis aux Agriculteurs

**M. Nicolas Schwab**, fabricant de fourches et de rateaux, à **OBERWYL** (Berne), avise les **Agriculteurs** des **Montagnes** qu'il sera **tous les Mercredis** à la Chaux-de-Fonds sur la **Place du Marché**, avec des outils aratoires; il se chargera de toutes réparations d'outils qu'on voudra bien lui confier, le tout à prix modéré. 7207-2



Elle semblait, elle aussi, avoir beaucoup souffert, et l'étranger se sentit entraîné vers elle.

— Madame, lui dit-il, habitez-vous cette cité depuis longtemps.

— Depuis vingt ans, monsieur.

— Alors, vous avez connu presque toutes les personnes qui y ont vécu ?

— Je ne voisine guère, monsieur ; quand les vieilles gens ont supporté de grands chagrins, ils ne sont pas bavards. Une seule fois je me suis liée avec une jeune femme, plus à plaindre que moi encore.

— Mme Aurillac ? demanda brusquement le voyageur.

— Oui, monsieur ; mais voilà qui est étrange.

— Providentiel, plutôt, madame. Si vous saviez combien je vous bénirais si vous pouviez m'apprendre ce qu'elle est devenue.

— Je sais bien peu de chose, monsieur. Mme Aurillac a passé cinq mois seulement dans le misérable logement que vous voyez d'ici. Elle avait un petit garçon.

— Oui, un petit garçon, blond, charmant et doux.

— La pauvre créature, séparée de son mari par un immense malheur, avait une seule pensée, un rêve unique, elle voulait le rejoindre, où il était, bien loin, en Bretagne.

— En Bretagne... Après, madame, après.

— Elle ne savait aucun métier ; la misère et le malheur la prenaient au dépourvu, elle résolut de commencer un commerce dès qu'elle se trouverait en Bretagne, afin de vivre et de nourrir son enfant ! Je devrais dire : ses enfants, car elle se trouvait sur le point de donner le jour à une petite créature quand elle quitta cette maison.

« — Voyez-vous, me disait-elle, avec quelques cotonnades, des bas, du tulle et des rubans, je vivrai. J'achèterai une charrette, un cheval, et je courrai les marchés et les foires.

» Elle partit, monsieur, vers la fin d'avril dans une charrette que lui vendit, au rabais, un charron, dont vous voyez d'ici les ateliers. Un cheval passable fut attelé à la cariole ; on la remplit de paille, et Mme Aurillac partit avec l'enfant.

— Et depuis ?

— Elle avait promis de me donner de ses nouvelles : je n'en ai point reçu.

— Elle n'écrivit plus à personne, murmura le voyageur.

— Vous voyez, monsieur, que je sais bien peu de chose.

— Vous avez été bonne pour elle, vous l'avez aimée ! Je voudrais vous serrer la main.

La vieille dame tendit sa main sèche et jaune. Le voyageur la saisit et, avec une courtoisie que l'on ne pouvait guère s'attendre à trouver dans un homme si modestement vêtu, il la porta à ses lèvres.

— Voulez-vous me dire votre nom ? demanda-t-il.

— Madame la Vigne.

Le voyageur l'écrivit et murmura :

— Louise Charneau, Mme la Vigne, deux noms à jamais sacrés !

Il salua, quitta la cité, traversa l'avenue, et redescendit la rue Lepic.

Ses jambes le soutenaient à peine, ses yeux se couvraient d'un brouillard. Arrivé sur le boulevard Clichy, il tomba sur un banc et cacha son front dans ses mains crispées :

— Que faire, maintenant ? à qui m'adresser ? si cette créature simple et dévouée n'a reçu aucune nouvelle, si j'ai cessé d'avoir un signe de vie, c'est qu'il est inutile de la chercher en ce monde. Elle est morte ! morte ! Où ? comment ? dans quel coin misérable ? au milieu de quelles douleurs ? Morte ! Et lui, l'enfant, lui, mon fils ? Ah ! la Providence ne peut cependant pas m'avoir sauvé à demi ! Que me feraient la liberté, la vie même, si je reste seul, si je n'ai plus personne à aimer !

Il resta un moment abîmé dans d'amères pensées ; puis essayant de retrouver son énergie :

— Je frapperai à toutes les portes des maisons dont elle franchit le seuil, j'irai, s'il le faut, jusqu'à la police pour savoir...

Il frissonna et ne poursuivit pas.

— Il me reste 4 fr. 70 c., dit-il ; quand ils seront dépensés, je vendrai les marchandises qui composent mon ballot, et après ? après, Dieu me dira ce qu'il faut faire.

Maclou Taupin rentra dans la maison garnie, monta à sa mansarde, et en redescendit avec une pièce de cotonnade.

— Madame, dit-il, mon intention n'est pas de faire le commerce à Paris, les loyers et les patentes mangent les bénéfices ; voulez-vous m'acheter cette pièce de cotonnade, à un prix raisonnable, et je garderai votre chambre quinze jours ?

La vieille femme paya l'étoffe la moitié de sa valeur, en criant qu'elle se ruinait, et Maclou, sûr d'avoir un asile pendant la moitié d'un mois, respira plus aisément. Il espérait encore, en dépit de son angoisse, en dépit des paroles de Mme la Vigne. Le reste de cette journée fut pour lui d'une mortelle lenteur, il ne se sentait pas le courage de sortir ; afin de ménager ces faibles ressources, il se coucha sans souper.

Le lendemain, il quitta sa chambre de bonne heure, déjeûna avec un petit pain et un verre d'eau, et parcourut plus de dix quartiers, s'informant chez d'anciens fournisseurs de Mme Aurillac, questionnant les concierges des diverses maisons qu'elle avait fréquentées.

En général, le nom seul de l'infortunée provoquait une surprise mêlée de répulsion. On rougissait de l'avoir connue, nul ne songeait à plaindre son infortune.

Partout le malheureux, qui s'en allait mendiant un renseignement, si vague qu'il fût, se voyait éconduire avec défiance.

Trois jours se passèrent de la sorte. Le quatrième, un souvenir lui traversa la mémoire, il prit un Bottin, chercha le nom d'un avocat célèbre autrefois, et ne l'y trouva pas. Il se rendit au palais de justice et questionna un huissier.

Celui-ci haussa les épaules :

— D'où venez-vous donc ? lui demanda-t-il, maître Lerminier est mort depuis six ans. Grande perte pour le barreau. Je vous assure, mon brave homme, qu'il manque bien pour la solennité de nos assises. Il faisait salle comble, comme on dit au théâtre. Et une voix et un geste ! Personne ne savait comme lui secouer les larges manches de sa robe pour montrer ses fines mains de magistrat, soignées comme des mains de duchesse.

(A suivre.)



# LA LECTURE DES FAMILLES

## FEUILLETON

— DE —

### L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5<sup>50</sup>; trois mois, fr. 3.

## LES DRAMES

DE

# LA MISÈRE

PAR

*Raoul de Navery.*

Le voyageur parlait peu. Il mangeait avec une satisfaction évidente. Sans nul doute ce repas substantiel était le seul qu'il eût fait depuis longtemps.

Louise le servait avec une bonté prévoyante, et plusieurs fois le fermier choqua son verre contre le sien.

Le dîner s'avançait quand la porte s'ouvrit brusquement, laissant passage au garde-champêtre et à son grand chien fauve.

Il salua dès l'entrée, s'assit en ami de la maison, vida un verre de cidre, piqua dans le plat une tranche de lard et dit au fermier :

— Paraît qu'on ne pourra plus dormir dans le pays. La semaine passée il s'agissait d'un loup enragé encore. Cette fois, on nous lance sur la piste d'un forçat évadé : deux bêtes féroces, quoi. Dites donc l'homme, vous qui venez de tuer l'une, ne pourriez-vous pas prendre l'autre ?

— Ce n'est pas mon métier, dit, d'une voix émue, le voyageur.

— Ah ! mais faudrait point nous en vouloir du nôtre. Je ne sais pas trop si entre le loup enragé et le forçat, le forçat n'est pas le plus dangereux. Il pillera les maisons, il incendiera les fermes, il ne reculera même pas devant l'assassinat ! Et celui que nous traquons est un rude coquin, allez ! Cent francs de prime ! Il les vaut bien !

Le voyageur baissa la tête sur son assiette, mais il cessa de manper. Tout à coup il remplit son verre, le vida et reprit délibérément :

— Et de quel côté pensez-vous qu'il se soit dirigé ?

— Ah ! dame ! c'est un malin, il dépiste les recherches ; et puis, vous savez, cela ressemble aux contes de la bête du Gévaudan, chacun affirme l'avoir vu.

— Mais le signalement ?

— Ah ! bien oui, le signalement ! Fiez-vous donc à des phrases comme celle-ci : *Nez aquilin...* Je ne sais pas ce que c'est qu'un nez aquilin, moi ! *Menton rond.* Excepté le maître d'école, qui a le sien à galoche, il me semble que tout le monde a le menton rond ici, même la Louise, qui me regarde d'un air goguenard ; *bouche moyenne !* Eh pardine ! la bouche ne va jamais d'une oreille à l'autre ! Taille, *un mètre quatre-vingt-deux centimètres.* Est-ce que je vais mesurer avec une aune tous les gens qui passent sur mon chemin ?

— Et les cheveux ? demanda Louise.

— Ça, c'est autre chose, mignonne ; les forçats ont la tête rasée.

La jeune fille tressaillit ; son regard se porta rapidement sur le voyageur ; mais, aussitôt, s'approchant du garde-champêtre, avec un pichet de cidre :

— Vous ne buvez pas, père Triquet ? Allons, prenez des jambes et du cœur, sans cela le brigadier Bousingot et Valentin son compagnon garderont l'avance. Cent francs ! Il y a dans cette somme de quoi habiller de neuf vos quatre petites filles !

— C'est pourtant vrai, la Louison ! Je m'oublie dans la maison de son père. Le coup de l'étrier, et c'est fini. A propos, l'homme au loup, reprit le garde-champêtre, en se levant, l'Administration vous doit une belle somme, faut la réclamer.

— Je demanderai demain la prime à la préfecture.

— Bon ! au revoir, la compagnie !

Le garde-champêtre siffla son chien.

— Sans vous commander, dit en riant Louison, de quel côté allez-vous ?

— Du côté de Morlaix ; on a des indications.

Le garde-champêtre tenait déjà le loquet, quand il se tourna de nouveau vers l'étranger :

— Mais, si vous devez, demain, aller à Morlaix, repart-il, faites route avec moi, nous trouverons le brigadier sur le chemin, et nous jaboterons pour égayer la promenade.

— Merci, dit le voyageur, je suis las, je dormirai ici.

— A votre aise. Bonsoir !

Pour la première fois, le brave homme regarda en face le voyageur. Il parut surpris, puis inquiet, fit deux pas en avant ; enfin, se ravissant, il ouvrit la porte :

— Louison, demanda-t-il à la jeune fille, qui l'accompagnait, pourquoi donc le camarade qui a tué le loup enragé garde-t-il son mouchoir sur sa tête ?

— Il est blessé d'un coup de griffe, répondit la jeune fille.



— Ah ! fit le garde-champêtre.

Il ajouta rapidement, tout bas :

— Tâche qu'il ne sorte pas de la maison avant huit heures demain ; et si dans la nuit tu entendais le sabot des chevaux des gendarmes. ne t'effraie pas. Il couchera dans l'étable ?

— Oui, répondit Louise ; mais pourquoi ?

— Oh ! pour rien ! Adieu pour tout de bon, cette fois !

Il s'élança dehors et disparut, tandis que son chien le suivait en aboyant joyeusement.

Une heure plus tard, le voyageur prenait congé de ses hôtes.

Il venait d'entrer dans l'étable, quand Louison parut, une lanterne à la main.

— Il faut partir, dit-elle au voyageur, partir tout de suite ; ne me dites rien ! Je ne vous questionne pas. Un homme très brave ne saurait être méchant. Mais, je juge cela avec mon instinct de jeune fille, et les hommes ne pensent pas de même. La commune vous doit cent francs pour l'avoir débarrassée d'une bête dangereuse, les voilà. Ne me remerciez pas ; vous avez des enfants...

— Apprenez-moi votre nom, dit le voyageur, d'une voix tremblante d'émotion.

— Louise Charneau. Pour moi, vous êtes le voyageur, le pauvre, l'ami de mon Dieu ! Venez, il faut que je vous conduise à travers le jardin et un bout de pré ; quand vous serez sur la route, Dieu fera le reste, mais vous tournerez le dos à ceux qui cherchent le forçat évadé.

Le voyageur étendit les mains sur le front de Louise.

— Soyez bénie ! lui dit-il, et que le Seigneur acquitte un jour ma dette.

La jeune fille saisit la main du voyageur et l'entraîna.

Une demi-heure après, elle rentrait dans la grande salle.

Alors, elle s'approcha de son père.

— Le brouillard a mouillé ta coiffe, dit celui-ci ; tu es sortie... si tard...

La jeune fille se jeta dans les bras du fermier, et l'embrassa à plusieurs reprises.

— Je comprends, lui dit-il ; les hommes te blâmeraient sans doute, moi, je n'en ai pas le courage. Il me semble que tu as aidé à l'œuvre de la Providence.

## CHAPITRE II

### Traces perdues.

Il pouvait être neuf heures du soir, quand un homme portant un costume plus campagnard que citadin, le dos courbé sous le poids d'un ballot de rouennerie, descendit d'un wagon de troisième classe à la gare Montparnasse.

Son visage exprimait une sorte d'angoisse malade et, soit fatigue, soit trouble intérieur, il semblait à peine se soutenir sur ses jambes. Ses yeux, bien fendus et encadrés sous des sourcils noirs, se fermaient à demi, comme ceux d'un homme qui observe et qui veille.

Il refusa l'aide des porteurs, l'omnibus de la gare, et se dirigea vers la rue Cherche-Midi. Là, seulement, il commença à redresser sa taille haute et bien prise, et chercha autour de lui un écriteau indiquant des chambres à louer. Il ne tarda point à se trouver en face d'une allée

noire, séparée de la rue par une claire-voie à hauteur d'appui, munie d'un timbre sonnante comme une cloche quand la main d'un locataire en levait le loquet. Le voyageur n'était pas difficile ou craignait d'entrer dans une maison trop coûteuse, il pénétra dans l'allée sombre, et au carillon que fit la porte, un chien de l'espèce des lou-lous montra ses dents aiguës, dressa les oreilles, et se plaça en point d'interrogation devant la porte de la loge. Au-dessus du museau du chien se montra la tête d'une vieille femme, coiffée de nuit, entortillée comme un paquet, sentant la pommade rance et l'œil réunis. Les yeux ronds et fixes de la mégère complétaient la question du chien.

— Pouvez-vous me donner une chambre ? demanda le voyageur.

De quel prix ?

— J'ai peu d'argent, répondit l'homme.

— Cinq étages à monter et un lit de sangle.

— Soit !

— Inscrivez votre nom, dit la vieille femme, cela m'évitera la peine de monter mon registre.

— Voici mes papiers, répondit le voyageur.

— Maclou Taupin... marchand forain... vous êtes en règle... prenez-vous la chambre au mois, à la semaine...

— A la nuit, répondit le voyageur.

— Quinze sous, alors ! il y a des draps blancs.

L'homme paya d'avance, la vieille femme prit un chandelier et cria au chien :

— Garde la loge, Loulou !

Loulou aboya en signe d'assentiment, et la mégère, suivant le corridor jusqu'à son extrémité, arriva à l'escalier dont sa chandelle éclairait à grand peine la noire spirale.

Les marches en étaient usées, la rampe craquait sous la main, et se trouvait au dernier étage remplacée par une corde graisseuse. Enfin un palier étroit, percé de huit portes, se trouva devant le voyageur ; la vieille femme s'arrêta devant l'une d'elles portant à la craie le chiffre 2, et l'ouvrit à l'aide d'un passe-partout.

— C'est une maison de confiance, dit-elle, on ne s'enferme pas à clé.

Le voyageur examina la chambre. Elle était juste assez grande pour qu'un lit de sangle et une chaise y pussent tenir.

Le voyageur posa son ballot sur la chaise, puis il dit à l'hôtesse :

— Maintenant que je suis assuré d'un gîte, je vais m'occuper d'un souper.

— On ne ferme la porte qu'à minuit, répondit la femme.

Le voyageur redescendit, franchit l'allée et se trouva dans la rue. Il respira longuement et parut s'enhardir. Ses yeux fouillaient les boutiques. Plusieurs fois il s'approcha de la devanture d'un magasin de coiffeur, et sur le point d'entrer, il reculait, pris de timidité. Enfin, dans une boutique de troisième ordre, au-dessus de laquelle se balançait un plat de cuivre échanuré pour le menton des pratiques, le voyageur avisa un enfant blond et rieur, occupé à regarder des images enluminées avec une sorte de furie.

L'enfance donne confiance à tous : l'homme entra.

— Mon petit ami, dit-il, ton père vend des perruques.

— Je crois bien, monsieur ! pour tous les goûts, pour



tous les âges... en voici de blondes, de noires, de blanches... Est-ce que vous en voulez une, monsieur, parlez, faites-vous servir... tout est marqué en chiffres connus...

— Combien celle-ci ? demanda le chaland.

— Trente-cinq francs, tout juste, monsieur, voulez-vous l'essayer ?

— Trente-deux, cela va-t-il ?

— Mettez trente-quatre, pour que je ne sois pas grondé.

— Oui, et tu me rendras de la monnaie.

— On ne m'a point laissé la clé de la caisse, je vais en chercher.

L'enfant quitta rapidement la boutique.

A peine fut-il sorti que le voyageur arracha le mouchoir à carreaux qui lui enveloppait la tête, posa la perruque, dont il venait de faire l'acquisition, sur un front complètement chauve, et poussa une exclamation décisive. Il était méconnaissable.

L'enfant rentra, lui remit sa monnaie, et l'homme qui avait déclaré s'appeler Maclou Taupin se trouva, une minute après, sur le trottoir.

Quelques instants plus tard il prenait un omnibus qui le déposait presque en face de Notre-Dame-de-Lorette.

Il s'orienta alors, suivit la rue Lafayette, et marcha longtemps. De temps en temps il consultait le numéro des maisons.

— La moitié de cette rue n'était point bâtie... murmura-t-il... comme tout a changé... tout.

Enfin, il arriva en face d'un très grand espace vide ; des planches rangées en palissades isolaient le terrain du trottoir. Des restes de maçonnerie se dressaient dans le fond avec un aspect fantastique. Les deux maisons qui enclosaient ce terrain, à droite et à gauche portaient de vieilles traces d'incendie ; évidemment la flamme avait léché les murailles.

Maclou Taupin resta longtemps immobile en face de ces ruines ; celui qui aurait regardé son visage à la lueur tremblante du gaz, aurait distingué deux grosses larmes roulant sur ses joues pâles.

— Rien n'a survécu, dit-il, rien ! C'est la ruine, la désolation, la mort... Où est le temps qui vit cet espace occupé par une usine florissante ? Les marteaux tonnaient sur les enclumes, les grands rouages des machines donnaient la vie à un monde à part, étranges créatures de fer, de cuivre, de bois, qu'animait la force de la vapeur, que dirigeait l'intelligence de l'homme... Maintenant, rien ! rien !

Après être resté silencieux un moment, il essuya ses joues humides.

— Ce n'est pas cela qu'il faut pleurer, dit-il.

Il redescendit la rue Lafayette et entra dans la rue Lafitte.

Arrivé devant le numéro 20, il tressaillit, approcha sa main du bouton de cuivre de la porte, se recula, pris d'angoisse et de peur, et finit par sonner d'une main nerveuse.

Un des battants de la porte s'ouvrit, et Maclou Taupin se trouva en face d'un homme, à mine rebarbative, qui lui cria rudement :

— Que demandez-vous ?

— Madame Aurillac, répondit le voyageur.

— Nous n'avons pas ça, répondit le concierge.

— Mais cette dame a du moins habité cette maison... il y a plusieurs années...

— Aurillac ! je me souviens, reprit le concierge d'un ton méprisant ; mais c'est que, voyez-vous, dans les maisons bien habitées et bien tenues, on aime à oublier qu'on a logé des coquins.

— Ah ! dit Maclou d'une voix étouffée.

— Est-ce que vous leur portez intérêt à ces gens là ? ce serait tant pis pour vous... qui se ressemble, s'assemble...

— J'ai connu Mme Aurillac, il y a longtemps... et je voudrais...

— Ah ! dame ! on lui eût donné le bon Dieu sans confession ! Quelle sainte Nitouche, et ces gens là ont mis le feu à leur immeuble pour se faire payer une assurance... Une infâmie, quoi !

— Et vous ne savez rien ? rien ! demanda le voyageur.

— Dis donc, ma femme, cria le concierge en s'adressant à une personne couchée sans doute au fond de la loge, sais-tu où est allée cette Aurillac, après que son mari eût été condamné aux travaux forcés ?

— On m'a dit qu'elle était allée demeurer allée des Tilleuls, à Montmartre, dans une espèce de cité coupée de jardins.

— Je vous remercie, répondit, à voix basse, le questionneur.

Il porta la main à son chapeau et quitta rapidement la maison.

— Il est trop tard pour chercher ailleurs, se dit Maclou, je poursuivrai demain mes investigations.

Il regagna à pied la rue Cherche-Midi, gravit l'escalier, se déshabilla et se jeta sur son lit.

Si grandes étaient sa lassitude et sa fièvre, qu'en dépit des inquiétudes qui rongeaient son esprit et son cœur, il ne tarda pas à s'endormir.

Dès le matin, le miaulement des chats, la chanson d'un ouvrier partant pour sa journée, le bouleversement des meubles de son voisin l'éveillèrent. Il se leva, procéda à sa toilette, descendit, et voyant une crêmerie ouverte, il y entra. Quand il eût déjeuné, il ouvrit sa bourse, un chiffon de toile dans lequel se trouvait une pièce de cinq francs, paya sa dépense et il prit le chemin de Montmartre.

Il gravit péniblement cette route des martyrs, tourna sur la droite, franchit une grille, et ne trouva personne qui pût lui répondre, s'engagea au hasard dans un dédale d'allées, de ruelles de l'aspect le plus sordide et le plus bizarre. Les habitants de cette cité se font l'illusion qu'ils y possèdent une maison et un jardin. Les maisons sont bâties en planches et en torchis, les jardins sont des carrés de terre grands comme des mouchoirs de poche, dans lesquels pousse une salade au milieu de quelques brins de persil. Dans une partie pavée et cahoteuse de cette cité, trois ou quatre baraques, éclairées d'une large fenêtre, composent ce que le propriétaire du lieu appelle les ateliers. Quelques malheureux jeunes gens, qui ne seront jamais que des barbouilleurs ou tomberont dans l'art commercial, les louent à raison de trois cents francs par an. Tout cela suinte la misère et la tristesse.

Tandis qu'il examinait l'ensemble de ces bâtiments et de ces jardins, Maclou se sentait envahir par des regrets dont nul ne pouvait deviner la profondeur.

En ce moment, une vieille femme, tremblottante, maigre, jaune comme la cire, sortit d'un des ateliers.



**Banque Commerciale**

**Neuchâteloise.**

Nous cédonos nos Obligations foncières 3 1/2 % en coupures de 500 et de 1000 fr. Jouisance 15 février dernier au pair et intérêts courus. N° 967-N Neuchâtel, le 24 juin 1892. La Direction.

**ENCHÈRES DE MEUBLES**  
à la Corbatière, SAGNE

Lundi 11 Juillet 1892, dès une heure de l'après-midi, M. Frédéric ROULET, restaurateur au Café de la Gare, à la Corbatière, vendra à l'enchère publique et pour argent comptant, les objets mobiliers suivants dont il n'a plus l'emploi : un petit char à échelles, un petit camion à 2 roues avec plates-forme, un char à promener les enfants, un traîneau à bras, une table, un manopon, un accordéon, deux grandes volières, une bascule, une romaine, plusieurs bonnes montres (cylindres et ancrés), un buffet pour montres, une étagère, des lampes-suspensions, des parapluies, des travaux, un burin-fixe, un compas avec engrenages, un potager N° 12 avec accessoires, un potager à pétrole, une bouillotte à lessive avec son foyer, une bonne jeune chèvre et plusieurs autres objets. 7328-3

**CAVE DES FAMILLES**

Le soussigné a l'honneur d'aviser le public qu'il a repris la suite de la cave dite **Cave des Familles**. On trouvera toujours chez lui des vins de table rouges et blancs, à emporter, tre qualité à 45, 50 et 60 c. le litre. Il espère, par des marchandises de premier choix, mériter la confiance qu'il sollicite et se recommande vivement à ses amis et connaissances et au public en général. 7418-3 JEAN PELLISSIER.

**Jenne fille.** Une jeune fille sérieuse, venant de Lausanne, désire se placer comme ouvrière chez une tailleur de la localité. — S'adresser rue du Progrès 75 a. 7421-3

**Acheveur.** Un acheveur, connaissant les échappements ancrés et cylindres, au courant de la correspondance et de la sortie de l'ouvrage, cherche une place pour le 15 juillet. 7399-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Demoiselle de Magasin.** Une demoiselle de 18 ans de toute moralité, sachant le français et l'allemand, cherche une place comme demoiselle de magasin. — Adresser les offres sous initiales H. D. au bureau de l'IMPARTIAL. 7417-3

**Régleuse.** Une jeune fille sérieuse demande à entrer de suite dans un comptoir ou une fabrique. Excellents certificats sont à disposition. 7374-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Une jeune fille** allemande cherche à se placer dans un petit ménage ou pour garder les enfants. — S'adresser rue de la Serre 45, au deuxième étage. 7342-2

**Servante.** Une jeune personne bien recommandable et bien au courant des travaux d'un ménage, cherche à se placer de suite. — S'adresser rue de la Serre 8, au 3e, à droite. 7346-2

**Un dégrossisseur-fondeur,** connaissant tous les titres de fonte, demande à se placer de suite. 7312-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Commis.** Un jeune homme ayant été quatre ans dans une banque et une année dans un comptoir, désirerait se placer dans un bureau de la localité. Excellentes références à disposition. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7257-1

**Jenne homme.** On demande un jeune homme parfaitement au courant de la comptabilité et muni d'excellentes références. — S'adresser de 10 à 11 heures, rue Léopold Robert 59, au 1er étage. 7402-3

**Cuisinière.** On demande de suite une bonne cuisinière, expérimentée et possédant de bons certificats. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7410-3

**Bonne.** On demande pour entrer de suite une jeune personne de 18 à 20 ans comme bonne d'enfants, dont la plus jeune a trois ans. 7415-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Crieur.** On demande immédiatement, un bon crieur de journaux. — S'adresser au kiosque de l'Hôtel-de-Ville. 7413-3

**Servante** munie de bonnes recommandations, parlant français, pourrait entrer tout de suite chez Mme Tirozzi, rue de la Balance 10 a, au 2me étage. 7155-3

**Graveur.** On demande un bon graveur de lettres connaissant bien la lettre, ainsi qu'une bonne finisseuse de boîtes d'or soignées. Références et preuves de capacité exigées. Adresser les offres sous chiffres T.K. 300, poste restante à Bienne (Bureau Transit). 7378-3

**Pendants.** Un bon ouvrier faiseur joints, trouverait à se placer de suite. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7372-3

**Apprenti.** On demande un apprenti démonteur-remonteur. Il doit avoir fait les échappements ou les repassages. — S'adresser rue des Fleurs 3, au 2e étage. 7389-3

**Graveur.** A l'atelier Louis Pingon, rue de la Paix 43, place pour un graveur soit traceur ou finisseur. 7393-3

**Bottier.** On demande de suite un bon tourneur monteur de boîtes bien au courant de la grande pièce et régulier au travail. 7323-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Jenne fille.** On demande pour le samedi soir et le dimanche, une jeune fille pour aider dans un restaurant. 7345-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Domestique.** On demande, de suite, pour l'Allemagne, un bon domestique, sachant bien traire. — S'adr., de midi à 1 heure et de 7 à 9 heures du soir, chez M. W. Ducommun, rue du Pont 13. 7300-2

**Pierriste et Grandisseuse.** On demande de suite une bonne ouvrière grandisseuse connaissant le calibrage, ainsi qu'un bon pierriste pour pierres de châteaux et moyennes. — S'adresser chez M. Charles Brunner et fils, rue de la Cure 3. 7292-2

**Emailleur.** On demande de suite un ouvrier emailleur. 7293-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Journalière.** On demande de suite pour aider dans un ménage une personne pouvant disposer de 2 à 3 heures par jour. 7294-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Dégrossisseur.** On demande un bon dégrossisseur-fondeur; capacité et moralité sont exigées. 7295-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Apprenti.** On demande une apprentie polisseuse d'acier ou à défaut une assujettie. — S'adresser chez Mme Balmer, place d'Armes 10 n. 7296-2

**Apprenti.** On demande de suite un jeune garçon libéré des écoles; rétribution immédiate. — S'adresser au Grand Louvre, rue de la Ronde. 7249-4

**Commissionnaire.** On demande un jeune garçon honnête et actif pour faire les commissions. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7250-1

**Sertisseur.** On demande un sertisseur ou sertisseuse pour moyennes et échappements; ouvrage garanti et entrée de suite. — S'adresser chez M. L. Roussillon, Genève. 7251-1

**Commissionnaire.** On demande un jeune garçon pour faire les commissions entre ses heures d'école. — S'adresser rue du Puits 15, au rez-de-chaussée. 7256-1

**Jenne fille.** On demande une jeune fille de moralité pour s'aider au ménage. — S'adresser à la Boulangerie, rue de la Paix 43. 7268-1

**Servante.** On demande pour de suite une bonne servante, connaissant bien les travaux de ménage. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7270-1

**Apprenti.** Une maison d'outils et four-nitures d'horlogerie en gros demande un apprenti ayant reçu une bonne instruction. Rétribution immédiate. S'adr au bureau de l'IMPARTIAL. 7258-1

**Polisseuse.** On demande de suite pour Bienne, une bonne polisseuse pour cuvettes or et argent. S'adresser chez M. A. Salzmann, rue de la Cure 2. 7269-1

**Servante.** On demande pour de suite une bonne servante d'une trentaine d'années pouvant diriger un ménage et aimant les enfants. — S'adr. Brasserie Ochoquard. 7274-1

**Bonne.** On demande pour soigner un enfant de deux ans, une bonne, sachant également coudre et repasser, et munie de bons certificats. 7272-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Graveur.** Un bon dessinateur sachant finir, demande une place. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6782-1

**Chambre.** A louer de suite, une belle chambre meublée à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue des Terreaux 8, au premier étage. 7398-3

**Chambre.** Un jeune homme tranquille partagerait sa chambre. Prix modique. — S'adresser rue de l'Industrie 28, au 2me étage. 7403-3

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée au soleil. — S'adresser rue de l'Industrie 19, au 1er étage, à gauche. 7404-3

**Chambres.** A louer, à un ou deux messieurs travaillant dehors, 2 belles chambres meublées, indépendantes et exposées au soleil. 7411-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** On offre une belle chambre meublée, indépendante, à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser dès 7 h. du soir, chez M. Droz, Hôtel-de-Ville 38. 7412-3

**Chambre.** A louer, de suite, une belle chambre, à deux fenêtres, bien située au soleil. — S'adresser rue de la Ronde 19, au 2me étage, à droite. 7422-3

**Logement.** A louer au centre du village, de suite ou pour Saint-Martin, un beau logement moderne de 4 grandes pièces et belles dépendances. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 3, au 1er étage. 6985-7

**Logements.** A louer pour le terme de Saint-Martin deux logements de 3 pièces et dépendances, bien situés. — S'adresser, de 1 à 2 heures de l'après-midi, à M. Charles Vieille, rue Fritz Courvoisier 29 a. 7217-4

**Appartement.** A louer un bel appartement de 3 pièces et dépendances, bien situé, pour le mois d'août ou plus tard. — S'adresser à M. Alfred Guyot, Parc 74. 7379-3

**Appartement.** A louer pour St-Martin 1892, un appartement de 3 pièces, cuisine, alcôve et dépendances, situé au soleil, dans une maison d'ordre, près la place de l'Ouest. — S'adresser au bureau de MM. Leuba, avocat, et Ch.-E. Gallandre, notaire, pl. du Marché 10 7375-3

**Appartement.** A louer de suite ou pour St-Martin, dans une maison d'ordre, un appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances. — S'adr. chez Mme Vve Stark, Puits 1. 7376-3

**Chambre.** On offre à louer de suite, une chambre meublée à un monsieur ou demoiselle de toute moralité. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7369-3

**Chambre.** A louer une chambre meublée, exposée au soleil levant. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville, 15, au 1er étage. 7388-3

**Logement.** Pour St-Martin ou pour de suite si on le désire, un excellent et magnifique logement, situé au soleil, composé de trois grandes chambres (dont une avec balcon), corridor et alcôve, lessiverie, cour et belles dépendances. — S'adresser rue Jaquet-Droz 39, 2e étage. 7301-5

**Serre 103 et 105.** Encore quelques appartements à louer, pour St-Martin ou avant, si on le désire, 3 pièces, cuisine, lessiverie et toutes les dépendances. — S'adresser chez M. P. Maroni, entrepreneur, rue Léopold Robert 86. 7118-3

**Chambres.** A louer de suite 2 chambres non meublées, indépendantes, au 2e étage, rue Fritz Courvoisier 10; plus un beau petit logement aux Endroits des Eplatures, 48. — S'adresser rue Léopold Robert 62, 3e étage. 7349-2

**Appartements.** A louer de suite ou plus tard, un logement de deux grandes chambres, corridor et alcôve, remis à neuf. Rue du Collège 19. Un logement de 2 chambres et dépendances. Rue du Collège 8. Un sous-sol de deux chambres et dépendances. Rue de la Ronde 9. S'adresser à M. F.-Louis Bandelier, rue du Grenier 48. 7129-3

**Logement.** A louer, à des personnes tranquilles, un petit logement, situé au centre de la ville. — S'adr. au Bureau Girard père, rue St-Pierre 4. 7370-2

**Appartement.** A louer de suite un appartement d'une pièce, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. A. Châtelain, 23, r. Fritz Courvoisier. 7347-2

**Appartement.** A louer de suite un bel appartement, appartement de deux pièces, cuisine et dépendances, eau et jardin. — S'adresser rue de la Charrière 29, au rez-de-chaussée. 7348-2

**Chambre.** A louer de suite une belle chambre et grande chambre avec alcôve exposée au soleil levant. — S'adr. rue des Terreaux 16, au 1er étage. 7355-2

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée ou non, de préférence à des personnes d'ordre et travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Enfer 12, au rez-de-chaussée. 7350-2

**Cave.** A remettre de suite une grande cave pouvant servir d'entrepôt et située à proximité de la place Neuve. — S'adresser rue du Collège 17, au rez-de-chaussée. 7303-2

**Chambres.** A louer de suite à des messieurs une ou deux chambres non meublées, situées au 1er étage d'une maison moderne, conviendraient pour bureau ou agence. 7441-4 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer une chambre meublée ou non, au soleil, située dans une maison d'ordre. — S'adresser rue de la Demoiselle 73, au 2e étage, à gauche. 7301-2

**Chambre.** A louer une chambre meublée à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Premier Mars 16, au 2me étage. 7313-2

**Chambre.** A louer de suite ou pour le 10 juillet, à un monsieur de moralité et travaillant dehors, une chambre meublée et exposée au soleil. — S'adresser chez M. Bolle, rue du Parc 32. 7314-2

**Chambre.** A louer de suite une belle chambre meublée ou non, bien exposée au soleil et indépendante. — S'adresser rue de la Demoiselle 58, au 2me étage. 7315-2

**Magasin.** A louer pour St-Georges 1893 un beau magasin avec appartement contigu et dépendances, situé à proximité de la Poste et de la Gare. — S'adresser, sous initiales N. B., Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 7140-4

**Logement.** Pour cas imprévu, à louer de suite ou pour plus tard, à des personnes de toute moralité, un magnifique logement avec parquets neufs, composé de 4 pièces, cuisine, corridor et dépendances, dans une maison d'ordre, exposé au soleil et situé près le Collège Industriel. 6784-7 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Appartements.** A louer au centre du village de beaux appartements de 3 et 6 pièces bien exposés au soleil. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7068-5

**Logement.** A louer pour de suite ou plus tard, un beau logement de 3 pièces, avec cuisine et dépendances, à des conditions exceptionnelles. S'adresser chez M. von Kœnel, rue de la Promenade 12 a. 7267-1

**Chambre.** A louer, pour le 15 juillet, une chambre meublée à deux messieurs. — S'adresser rue de la Charrière 5. 752-4

**Chambre.** A louer à un ou deux messieurs de moralité, une petite chambre meublée. — S'adr. rue du Parc 77, 1er étage, à droite. 7253-1

**Chambre.** On offre à louer pour de suite une belle chambre bien meublée et indépendante, située au premier étage et exposée au soleil levant. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7266-1

**Appartement.** A louer un appartement de 3 pièces, situé rue de Gibraltar. Prix, 40 fr. par mois. S'adresser rue de la Paix 15, au second étage. 6605-1

**On demande à louer** pour le 23 avril 1893, un rez-de-chaussée ou un premier étage, de 4 à 5 pièces et dépendances, dans une maison d'ordre située au centre du village. — S'adresser au Crédit mutuel ouvrier, rue de la Serre 16. 7419-6

**On demande à louer** pour le 1er Août, deux chambres meublées, à deux lits, au soleil et au centre du village. 7382-3 Adresser les offres Case 116.

**On demande à louer** pour St-Georges 1893, dans une maison d'ordre, un bel appartement moderne de cinq pièces, corridor, cuisine et dépendances et bien situé au centre des affaires. — Adresser les offres sous chiffres G. B. 7304, au bureau de l'IMPARTIAL. 7304-2

**On demande à acheter** d'occasion quelques chaises rembourrées, une petite commode et une baignoire; le tout en très bon état. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7397-3

**On demande à acheter** de rencontre un harnais, attelage français. — S'adresser à M. Jean Wesner, rue de la Ronde. 7351-2

**On demande à acheter** cinquante litres vides. S'adresser rue Daniel JeanRichard, 9. 7305-2

**A vendre** une quantité de bouteilles noires, bonnes pour ménages. — S'adresser Agence Stella, rue de la Promenade 4. 7405-3

**A vendre** une magnifique bicyclette à cadre caoutchouc creux. Prix très avantageux. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7414-3

**A vendre** une très belle voiture, à 4 roues, pour enfants, une table pliante, un établi pour régleuse. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7380-3

**A vendre** les outils pour polisseuse de boîtes, une roue en fer, un établi zingué, une balance Grabhorn et un lit en fer à 2 places. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7368-3

**A vendre** un potager usagé, mais en bon état. 7374-3 S'adresser boulevard de la Fontaine, 16.

**A vendre** d'occasion et à un prix très avantageux une belle machine à tailler les mécanismes de remontoir et autres. — S'adresser rue des Terreaux n° 16, au 1er étage. 7354-2

**A vendre** de magnifiques oiseaux, ainsi que plusieurs cages et volières. S'adresser chez M. Alfred Hentzi, rue de la Demoiselle 13. 7298-2

**A vendre** une fournise de monteur de boîtes, en bon état. 7308-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Perroquet.** Un perroquet Amazone, d'un beau plumage, parlant, chantant et sifflant très bien, est à vendre avec sa cage et la table. — S'adr. rue de la Serre 75, au rez-de-chaussée.

**Bicyclette.** A vendre, à un prix très avantageux, une bicyclette presque neuve. 7273-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** ou à échanger contre des montres, une carabine Martini, en bon état et très peu usagée. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7254-1

**Chien.** A vendre un jeune chien boucher, rue de la Charrière 4. 7001-1

**Vélocipède.** On offre à vendre un beau bicyclette, billes partout, pédales à billes, à très bas prix. S'adresser, de midi à un heure, rue du Nord 27, au pignon. 7191-1

**Egaré** ou remis à faux, N° 32090/2, trois mouvements finis, sans boîtes, répétition 1/4 chromographe, 1/4 platine. — Prière de les remettre contre récompense au bureau de l'IMPARTIAL. 7396-3

La personne connue qui a été vue enlevant la caisse au kiosque, place de l'Hôtel-de-Ville, est priée de la rapporter au plus vite, avec ce qu'elle contenait, si elle ne veut s'attirer des poursuites. 7408-3

La personne qui aurait pris soin d'un jeune chien boucher à la robe brun-gris, rayé de noir, sans collier, est priée de le ramener, contre récompense, chez le boucher, rue de la Charrière 4. 7424-3

Il a été perdu, dimanche 3 courant, depuis Gibraltar au haut de la rue du Grenier en passant entre la Fleur de Lys et la rue de l' Arsenal, une broche en or. — Prière de la rapporter, contre bonne récompense. Gibraltair 4. 7420-3

Perdu un couvercle de bouille à lait, dans les rues du village. — Le rapporter contre récompense au Café de la Place. 7390-2

Perdu Mercredi soir, depuis la gare aux Eplatures, une montre argent. La rapporter contre récompense au bureau de l'IMPARTIAL. 7381-2

Un montre a été trouvée dimanche passé. — On peut la réclamer chez M. Edouard Droz, 13, rue Fritz Courvoisier, contre frais d'insertion et désignation. 7409-3

Monsieur et Madame Albert Walter et leurs enfants, Madame veuve Anna Walter de Soleure, Monsieur et Madame Wuhtrich de Herzogenbuchsee, Monsieur et Madame Benoit Walter et leurs enfants de la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Jean Walter et leurs enfants en Amérique, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur cher fils, petit-fils et neveu,

**Ernest WALTER-WUTHRICH** que Dieu a rappelé à Lui Dimanche, à 11 heures du matin, à l'âge de 1 année et 7 mois, après une longue et pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 4 juillet 1892. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu mardi 5 courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire: Rue de la Ronde 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part 7423-1

Pour obtenir promptement des Lettres de faire-part deuil, de fiançailles et de mariages, s'adresser à PLACON DU MARCHÉ 1, à l'Imprimerie A. COURVOISIER, qui se charge également d'exécuter avec célérité tous les travaux concernant le commerce et l'industrie. CARTES D'ADRESSE ET DE VISITE

**COMMIS**

Une importante maison de détail (quincaillerie, etc.) de la ville demande, pour le 25 juillet, un jeune homme de bonne conduite, intelligent et travailleur, ayant fait un apprentissage de commerce et connaissant la comptabilité et la correspondance. Très bonnes références exigées. — Adresser les offres, sous chiffres H. O. 813, au bureau de l'IMPARTIAL. 7212-4

**L'HOTEL de la COURONNE**  
aux Brenets

ayant été remis à M. JEAN SCHMID, je prie le public, tout en le remerciant pour la confiance qu'il m'a toujours témoignée, de bien vouloir la reporter sur mon successeur. Lucien Girard.

Me référant à l'article ci-dessus, j'ai l'avantage d'annoncer à mes amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, la reprise de l'Hôtel sus-mentionné. Tous mes efforts tendront à satisfaire les personnes qui voudront bien m'honorer de leur confiance. Jean Schmid. 7282-2

**LIQUIDATION**

**E. Bopp-Tissot**  
Place Neuve 12. 7378-3

Bon THÉ à fr. 2.50 la livre. THÉ extra à 4. — DESSERT varié, fin, à 80 c. la 1/2 livre au lieu de fr. 1. VIANDES & LANGUES américaines prix réduits. PURÉES de Gibier et PURÉES de Fote gras pour Sandwichs. POIRES, PÊCHES & ABRICOTS en boîtes. avantageux pour touristes.

**MORUE D'ISLANDE**  
au sel sec.

**Le représentant** d'une importante maison d'horlogerie qui voyage depuis plus de 20 ans l'Allemagne et l'Autriche, cherche la représentation d'un bon fabricant faisant la montre or et argent 12 à 13 lignes, cylindre remontoir. 7281-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**LE SOLEIL**

Sécurité générale et responsabilité civile réunis.

La plus ancienne Compagnie d'assurances à primes fixes.

**CONTRE LES ACCIDENTS**

Capital social : Fr. 10,000,000.

Sinistres payés dès la fondation : Fr. 23,000,000.

Primes modiques. — Enseignements gratuits.

S'adresser à MM. COURT & C<sup>e</sup>, changeurs, agents généraux, à Neuchâtel. 7100-8

**HALLE AUX TISSUS**

Le Magasin de la 7, rue du Grenier 7, étant remis, M. Ab. Meyer prie les personnes en compte avec lui de bien vouloir s'adresser rue du Grenier 7, au 2me étage, où se trouve installé son bureau d'horlogerie. 7023-2



CERCLE MONTAGNARD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeuili 7 courant, à 8 1/2 h. du soir. 7406-3

Fonds d'horlogerie à Paris

Boulevard Bonne-Nouvelle, à adjuger en l'étude de M. Aumont Thiéville, notaire, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, le 11 juillet 1892, à 4 heures. Mise à prix pouvant être baissée 50,000 fr. Loyer à rembourser 5,750 fr. Consignation 1,000 fr. — S'adresser à M. Menaut, liquidateur-judiciaire, à Paris, 20, rue de l'Hirondelle ou au notaire. 7407-3

SÉJOUR D'ÉTÉ

Deux petits logements non meublés, sont à louer de suite ensemble ou séparément, de 20 et 25 fr. par mois. Bonne eau, ombrages, parc, forêt, belle vue et tout à proximité. — S'adresser à M. Paul Courvoisier, à Mon Repos 11. 7401-6

VENTE D'UN IMMEUBLE

avec accessoires immobiliers.

L'administration de la masse en faillite de Léopold-Joseph Bouele, fabricant de plateaux Breguets, à la Chaix-de-Fonds, exposera en vente, aux enchères publiques, le Lundi 8 août, à 10 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaix-de-Fonds, les immeubles et accessoires immobiliers ci-après désignés :

- 1. Désignation des immeubles : (Cadastré de la Chaix-de-Fonds) Art. 1457. — Rue du Progrès: Bâtimet et dépendances, 117 m.². Art. 1458. — Rue du Progrès: Place de 83 m.². 2. Désignation des accessoires immobiliers : 1. Un moteur à gaz fourni par la maison Wolf et Weiss à Zurich, syst. Otto. 2. Dix-neuf mètres de transmissions avec supports et accessoires, le tout confectionné par F. Ortlieb, mécanicien, à la Chaix-de-Fonds. 3. Dix-neuf renvois fabriqués par la maison Guillod et Schuhmacher, à Colombier. 4. L'installation des conduites d'eau et de gaz. La maison porte le n° 73 de la rue du Progrès; elle est assurée contre l'incendie pour fr. 22,500. et son rapport annuel est de fr. 2100. En son état actuel, avec l'installation de la force motrice (2 chevaux), les transmissions et renvois — cet immeuble conviendrait particulièrement pour l'exploitation d'une branche quelconque de l'horlogerie ou de toute industrie de petite mécanique.

Le cahier des charges et conditions de la vente sera déposé à l'Office des faillites de la Chaix-de-Fonds — où les amateurs pourront en prendre connaissance dès le 15 juillet 1892. Tout l'outillage servant à la fabrication des plateaux Breguets et les autres biens mobiliers de la masse seront rendus le même jour dès 2 heures du soir, au domicile du failli, Progrès 78. Pour visiter l'immeuble et les accessoires immobiliers, s'adresser à M. Fritz Ortlieb, mécanicien, rue du Parc n° 41, à la Chaix-de-Fonds, membre de l'administration.

Donné pour trois insertions dans l'IMPARTIAL. 7395-3 La Chaix-de-Fonds, le 1<sup>er</sup> juillet 1892. Administration de la masse Bouele, Eugène WILLE, avocat.

MISE à BAN

M. Paul Courvoisier met à ban, pour toute l'année, ses deux propriétés, savoir : I. Celle de Mon repos n° 10 et 11, avec toutes leurs dépendances clôturées ou non ; depuis les rues du Progrès et du Doubs, jusqu'aux propriétés de MM. Tissot, Mosimann, Breiting et Couleru-Meuri, au nord, et depuis l'ancien chemin de la Fontaine, à l'ouest, jusqu'au Bois du Petit-Château, à l'est. II. Celle des Grandes Crosettes n° 32 et 33, avec tout le domaine qui en dépend. En conséquence il est défendu d'endommager les murs et clôtures, d'y fouler l'herbe, d'y faire des chantiers, des creusages ou d'y passer avec gens, chars ou bêtes, sans autorisation écrite et signée par le propriétaire. Celui ou ceux qui y feraient des dégâts ou n'importe quel dépôt, seront punis suivant la loi. Publication permise : La Chaix-de-Fonds, 2 juillet 1892. Le Juge de paix, E.-A. BOLLE, notaire. 7400-3

La Fabrique d'Aiguilles

KAUFMANN frères, à FLEURIER demande deux ouvriers ou ouvrières polisseurs d'aiguilles. Travail suivi et aux pièces. A la même adresse, on cherche un fournisseur d'acier trempé poli pour petites secondes. S'adresser directement. 7399-4

Gérance d'immeubles

Etude CALAME & CUCHE 14, rue du Parc 14. A vendre pour cause de départ une maison de rapport située au centre des affaires, à proximité de la Poste et de la Gare. Prix 90,000 francs. Rapport 5500 francs. 7064-1

Brasserie BARBEN

23, rue du Collège, 23 — Visible chaque jour, — L'HOMME - COLOSSE Wilhelm Loether 7144-1

âgé de 26 ans et pesant 472 livres (236 kilos) Reconnu l'homme le plus lourd du monde M. Loether est visible tous les jours de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi en habit de ville et de 3 à 11 heures du soir en tricot avec costume.

BAINS D'YVERDON.

Réouverture le 1<sup>er</sup> Mai 1892. Hydrothérapie. — Electrothérapie. — Pulvérisations à jet brisé et à vapeur. — Érothérapie combinée avec les inhalations sulfhydriques. 6510-1 Etablissement spécialement recommandé pour ses massages. Médecin, D<sup>r</sup> MERMOD. G. EMERY, propriétaire-directeur.

Faux du Lion

Comme il se fabrique déjà des imitations de la fameuse Faux du Lion, sans rival pour la coupe extra-fine, on est prié de faire très attention à la marque de fabrique ci-en regard, qui doit se trouver sur chaque VÉRITABLE FAUX. En vente à 7013-1 LA SAGNE chez M. TISSOT-HUGUENIN, négociant en fers.

Du Concentré MAGGI vient M. Ed. Berthoud, d'arriver la Brévine. chez 7394-1

TOMBOLA

en faveur des Ouvriers sans travail Toutes les personnes en compte avec les Comités de la Tombola sont priées d'envoyer leurs notes, jusqu'au 10 juillet au plus tard, à M. A. Augsburger fils, rue du Doubs 83. 7316-2

VACCINATION

Tous les jours de une à deux heures chez le D<sup>r</sup> COULLERY rue de la Demoiselle, 56 Vaccin animal de LANGY 5750-14\*

PEINTRES en ROMAINES

On demande deux ouvriers ou ouvrières S'adresser à M. J. Flukiger, fabricant de cadrans, à Tramelan. 7335-2 H-3187-J

VALLÉE DE LA LOUE

Les personnes qui désirent faire cette promenade peuvent s'adresser à M. Lombardot, Hôtel de la Gare, à Gilley, à raison de 3 francs par personne par groupe de cinq et au-dessus, pour les conduire de Gilley à la Loue. Faire connaître le nombre de personnes 24 heures avant. L'hôtel se recommande également à Messieurs les voyageurs et touristes. Déjeuners et dîners à toute heure. Prix modérés. 6375-1

Prime offerte

aux clients de M. Maggiora représenté par FERRETI 12, rue du Premier Mars Commerce de Vins d'Italie et autres Vins fins et ordinaires. Tout acheteur de 20 litres en une ou plusieurs fois a droit à demi-litre de liqueur à son choix. 6775-5

Magasin A LOUER

5, Place de l'Hôtel-de-Ville 5. Situation centrale. Occupé jusqu'à ce jour par M. Saviole-Petitpierre. De suite ou pour St-Georges 1893. — S'adresser au Bazar du Panier Fleuri. 4612-30\*

BOULANGERIE

Le soussigné à l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances et au public en général qu'il a repris pour son compte la Boulangerie 12A, Rue de la Demoiselle, 12A tenue anciennement par M. Jean Schmid. Il espère par de bonnes marchandises et un travail consciencieux gagner la confiance qu'il sollicite. Se recommande, 7393-2 Aug. Klopfenstein.

Gérance d'immeubles

Etude CALAME & CUCHE 14, rue du Parc 14. Rue Léop. Robert 21. A louer pour le mois de septembre un bel appartement au premier étage, (sept fenêtres de façade eau et gaz). A louer de suite un bel appartement au second étage, (6 pièces) et deux au rez-de-chaussée à l'usage de bureau, 7063-1

Voiturier.

On cherche un voiturier pour 100 plantes de charpente. — S'adresser à M. Gottlieb Stauffer, rue Jaquet-Droz 8. 7352-2

Avis au public

M. STEINHAUSER, ancien associé de la maison Steinhauser & Henrissat, actuellement dissoute, prévient le public qu'il a repris l'actif et le passif de la maison susnommée et qu'il continue le même genre de commerce. 7843-2

Café-Brasserie à louer

Pour St-Martin 1892 : un café bien situé et bien achalandé est à remettre à de favorables conditions. S'adresser chez M. le notaire Charles Barbier, rue de la Paix 19. 6514-2

Réunion de la Tourne

La réunion religieuse annuelle aura lieu Dieu voulant, le Mercredi 6 juillet, à 9 heures du matin. Nous rappelons à cette occasion que la réunion de la Tourne repose sur les bases de l'Alliance Évangélique et a pour but de grouper les chrétiens de diverses nuances en vue de l'évangélisation. Toutes les dénominations évangéliques y sont cordialement conviées ; mais nous invitons les frères qui s'y rendront à éviter toute manifestation qui pourrait modifier le caractère que ces assemblées, visiblement bénies de Dieu, ont eu dès leur origine ; nous les prions spécialement de s'abstenir du port de drapeaux et autres insignes trop visibles qui pourraient donner l'idée que la réunion appartient à tel ou tel groupe particulier. On chantera dans les Hymnes du Croissant. 7327-1

Le Comité d'organisation.

AVIS

A l'occasion de la Réunion religieuse de la Tourne, la Compagnie du chemin de fer Ponts-Sagne Chaix-de-Fonds, organisera, le 6 courant, un train spécial partant de la Chaix-de-Fonds à 6 h. 14 du matin et arrivant aux Ponts à h. 14. Ce train s'arrêtera à toutes les stations du parcours. 7383-2 Direction du P.-S.-Ch.

Attention !

Les personnes désirant faire construire des maisons ouvrières encore cette année peuvent prendre des renseignements. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7341-2

LOGEMENT

A louer pour Saint-Martin prochaine un logement de 4 pièces, dont une peut servir de bureau, cuisine et dépendances, situé au centre des affaires. S'adr. à M. Ch. Barbier, notaire, rue de la Paix 19. 6778 8\*

PENSIONNAIRES

Dans une petite famille, on prendrait quelques bons pensionnaires. — S'adresser rue de la Charrière 3, au 1<sup>er</sup> étage. 7247-4

Etude de A. Quartier, notaire

rue Fritz Courvoisier 9. CHAUX-DE-FONDS A LOUER Pour Saint-Martin 1892 : Fritz Courvoisier 36 a, un appartement de 3 pièces et dépendances, bien exposé au soleil. Fritz Courvoisier 36, un appartement de 3 pièces avec corridor, complètement remis à neuf. Fritz Courvoisier 11, deux beaux appartements, l'un de deux et l'autre de quatre pièces, tous deux bien exposés au soleil. Pour Saint-Georges 1893 : Une belle boulangerie bien située avec appartement de trois pièces au premier étage et dégagements pour quelques toises de bois. 7262-4

Logements

Pour St-Martin 1892, à louer dans les constructions Comaita, rue du Progrès 99, 101, 103 et 105, de beaux logements de 2 et 3 pièces avec corridor, cuisine et dépendances. Parquets. Prix de 400 fr. à 450 fr. avec eau. Dans les dites, 4 pignons de 2 pièces, cuisine et dépendances pour 300 fr. avec eau. 7077-2 S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 74.

De suite ou pour la St-Martin 1892

Leopold Robert 54, un deuxième étage de 3 pièces. S'adresser chez le notaire Ch. Barbier, rue de la Paix 19. 7244-4

LOGEMENTS

Pour St-Martin 1892, à louer dans les maisons Maroni, rue de la Serre 103 et 105, une quinzaime de beaux logements de 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances, depuis 350 fr. à 550 fr. S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 74. 7078-2

MAGASIN à LOUER

A louer pour St-Martin prochaine un magasin avec appartement. — S'adresser à M. A. Huning, rue de la Demoiselle 86. 7275-1

ENCRES à COPIER

et fixes Richard, Schmuziger, Suisse, Antoine, Gardot, Mathieu-Plessy.

Nouvelle Encre Alizarine à copier

écrivain vert et devient noire quelques minutes après. Encre à marquer le linge inaltérable

ENCRES A TAMPON

avec et sans huile, de différentes couleurs : rouge, carmin, violette, etc., etc.

Papeterie A. COURVOISIER

1, rue du Marché 1.

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Examens des enfants qui reçoivent un enseignement privé. En vertu de l'article 29 de la Loi sur l'enseignement primaire, la Commission scolaire doit s'assurer au moyen d'examen que tous les enfants qui n'ont pas fréquenté l'école publique reçoivent une instruction suffisante. En conséquence tous les enfants (filles et garçons) qui suivent un enseignement privé sont invités à se présenter à l'Amphithéâtre (1<sup>er</sup> étage du Collège primaire) le mercredi 6 juillet, à 8 heures du matin. Si les enfants appelés aux examens ne s'y présentent pas, les parents ou autres personnes responsables sont passibles d'une amende de 5 fr. et tenus d'envoyer les enfants à l'école publique. La Chaix-de-Fonds, le 27 Juin 1892. Au nom de la Commission scolaire : Le Directeur des Ecoles primaires, 7242-1 Ed. CLERC.

Avis médical

M. le D<sup>r</sup> VERREY, médecin-oculiste, ne recevra pas d'ici à fin Juillet. A son retour les consultations auront lieu le mercredi de 3 1/2 à 5 1/2 h. 7416-3

HOTEL DU CERF

55, rue de l'Hôtel-de-Ville 55. A l'occasion de la fête de chant Dimanche 3 et Lundi 4 Juillet, BAL BAL MUSIQUE GRATIS 7384-1 Se recommande, CH. ZBINDEN.

Etude CALAME & CUCHE

14, rue du Parc 14. A prêter de suite contre hypothèque en premier rang, une somme de quinze à vingt mille francs. 7101

A vendre à Chaix-de-Fonds

deux MAISONS de construction moderne, appartements très confortables, tous loués, cours et jardins au midi. Situation excellente à proximité de la Gare. S'adresser au notaire H. Lehmann, rue Léopold Robert 24, qui renseignera. 6594-0

Bière

Le tenancier du Cercle catholique ouvrier, rue du Premier Mars 15, offre à vendre pour emporter la Bière de M. Choquard à 35 c. le litre. 7283-2

Stenographie.

On demande un professeur d'anglais au courant des expressions commerciales pour donner deux ou trois leçons par semaine. — S'adresser, sous initiales Z. H. 170, Poste restante. 7391-3

Alle Kenner der Stenographie

(System Stolze), oder so'che die sie lernen wollen, sind hiemit freundlichst eingeladen, sich am Sonntag den 17. Juli 1892, Vormittags 9 1/2 Uhr, im Café Eckert, ruelle de la Promenade, einzufinden, behufs Gründung eines Stenographenvereins. Auskunft erteilt nebst dem Unterzeichneten Hr. G. Schaff, bei Mme Strübin, magasin de fer. Es ladet freundlichst ein, Namens des Organisationskomites : Der Präsident : K. Schräml, Rue de la Serre 8, au 1<sup>er</sup> étage. 7359-3

DOMAINE STRAUB

à La Chaix-de-Fonds La Scierie à vapeur (force 30 chevaux) avec 2 verticales, grande circulaire, pour bois de charpente petite circulaire, raboteuse, etc., ateliers de menuiserie et vastes chantiers. La ferme, prés et pâturages (pour 14 têtes de bétail), sont à louer ensemble ou séparément pour le 1<sup>er</sup> janvier 1893. L'emplacement est avantageux pour l'établissement d'une ou plusieurs fabriques ou usines employant une grande force motrice. Pour traiter, s'adresser à M. Fritz Flukiger, entrepreneur maître-couvreur, rue du Progrès 3, à la Chaix-de-Fonds. 7334-6

SOURDS-MUETS

INSTITUTION DE GENEVE Aux Charmilles. Enseignement par la parole. Emploi de l'Audigène Verrier. H-5163-x 7286-7 A. DEJOUX, directeur.